

Aujourd'hui



B1 FONCTION PUBLIQUE

Cédant à la loi spéciale proclamée hier, les quelque 110 000 membres en grève de l'Alliance de la Fonction publique du Canada reprendront le travail à midi aujourd'hui.

C6 YOUGOSLAVIE

Devant la rapide avance de l'armée yougoslave, le président croate Franjo Tudjman demande au président Bush l'envoi immédiat d'une mission militaire en Croatie.

A3 MARCELLUS FRANÇOIS

Le sergent Pierre Sasseville, en charge de l'équipe de filature, admet avoir fait fi d'informations qui auraient pu lui permettre d'identifier correctement le suspect.

B8 MUNICIPALITÉS

L'Union des municipalités régionales de comtés décide de s'adresser aux tribunaux dans un ultime effort pour démontrer que la réforme Ryan est anticonstitutionnelle.

A12 HALCION

Ottawa pourrait modifier sa position à l'endroit du somnifère Halcion à la lumière de la décision du gouvernement britannique d'interdire la vente de ce médicament.

GRAND

QUELQUE CHOSE À AJOUTER, M. RICHLER?

YES!...
GRÂCE À DIEU ET AUX CANADIENS FRANÇAIS, MON LIVRE VA SE VENDRE COMME DES P'TITS BAGELS.
MERCI ENCORE.



Dépenses fédérales: l'Ontario favorisé

Ottawa accorde 50% de ses contrats à cette province, contre 18% au Québec

GILLES PAQUIN
du bureau de La Presse
OTTAWA

Le gouvernement fédéral a accordé des contrats d'une valeur de 3,8 milliards aux entreprises ontariennes en 1990-91, soit la moitié de tous ses achats de biens et services pour l'année. C'est 300 millions de plus qu'au cours des 12 mois précédents. Pendant cette même période,

les fournisseurs québécois de l'administration fédérale n'ont récolté que 18 p. cent des contrats de biens et services, soit un total de 1,5 milliard. Il s'agit d'un recul de deux p. cent par rapport à l'année antérieure.

C'est ce que révèlent des données obtenues en vertu de la Loi sur l'accès à l'information par la société Government Consultants International (GCI), une importante firme de lobbyistes conservateurs d'Ottawa, qui collige des

statistiques sur le sujet depuis cinq ans et qui est dirigée par l'ancien premier ministre conservateur de Terre-Neuve Frank Moores.

Dans une étude de 60 pages préparée à l'intention de ses clients et dont La Presse a obtenu copie, GCI note que le gouvernement fédéral a dépensé plus que toutes les entreprises au Canada, malgré la récession et les pressions budgétaires. En 1990-91, Ottawa a acquis des biens et

services d'une valeur globale de 8,5 milliards, une augmentation de 2,4 p. cent sur l'année dernière, auprès de ses 80 000 fournisseurs, souligne le document.

«L'Ontario domine encore cette année, avec 50 p. cent des contrats, soit 2 p. cent de plus qu'en 89-90 et légèrement moins qu'en 88-89 alors qu'elle récoltait 50,5 p. cent des achats de biens et services d'Ottawa. Toutes les autres régions du pays ont enregistré un recul sauf les Territoires du Nord-

Ouest», écrivent les analystes de CGI.

Selon eux, la part de l'Ontario demeure la même depuis des années et si les résultats de 1989-90 semblent indiquer une légère baisse, c'est en raison d'une distorsion qui s'explique par l'octroi d'un contrat de 377 millions à Hughes Aircraft du Canada à Calgary.

Derrière l'Ontario et le Québec, la Nouvelle-Écosse arrive en

VOIR CONTRATS EN A2

Québec va assouplir le règlement sur la langue d'affichage

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Le gouvernement du Québec envisage d'assouplir la réglementation sur la langue d'affichage. Les affiches des films présentées en anglais, les spectacles d'artistes anglophones de même que les médias et les librairies de langue anglaise devraient avoir le droit de s'afficher uniquement dans cette langue.

Telle est la recommandation faite par l'Office de la langue dans sa proposition de modification au règlement sur la langue du commerce, adopté en vertu des lois 101 et 178.

La Presse a obtenu copie du projet préparé en mai dernier par l'Office, un document soumis depuis peu au Conseil de la langue. Ce dernier organisme a pour mandat de fournir un avis au ministre responsable Claude Ryan,

qui décidera de donner ou non le feu vert à l'application du nouveau règlement, une décision attendue cet automne.

Pour l'essentiel, les 32 articles du projet de règlement veulent accorder aux commerçants la possibilité d'utiliser une autre langue que le français pour les messages d'ordre culturel et éducatif.

On permettra aussi l'utilisation d'une autre langue que le français sur les sites touristiques, mais uniquement pour les informations d'intérêt public, et non les annonces commerciales. En outre, Québec permettra aussi l'affichage en anglais pour les informations nécessaires à la sécurité publique.

La proposition de l'Office reprend aussi quelques-unes des dispositions déjà mises de l'avant par le gouvernement péquiste, en juillet 1985. Le ministre Gerald Godin avait alors proposé une sé-

VOIR ANGLAIS EN A2

Aristide demande aux États américains d'isoler les putschistes

d'après AFP, AP, Reuter et CP
WASHINGTON

Le président Jean-Bertrand Aristide, renversé lundi par l'armée, a demandé hier à l'Organisation des États américains (OEA) que d'envoyer «le plus vite possible» une délégation en Haïti pour convaincre les militaires de se retirer du pouvoir.

Cet appel, lancé lors d'une réunion d'urgence du Conseil des

■ WASHINGTON: Aristide raconte comment il a vécu le coup d'État. Page D 10

ministres des Affaires étrangères de l'OEA à Washington, a été aussitôt soutenu par le secrétaire d'État James Baker et semblait devoir recueillir l'adhésion des autres membres de l'organisation.

L'OEA s'acheminait ainsi vers l'adoption d'une résolution qui, outre l'envoi de cette mission, se prononcera également pour la suspension des relations diplomatiques avec Haïti et la réduction,

VOIR HAÏTI EN A2

■ LAFONTANT: «Si la démocratie avait existé en Haïti, mon mari ne serait pas mort». Page D 11

Volte-face de Québec: Grande-Baleine sera un «projet global»

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Après deux ans d'une partie de bras de fer avec les autochtones, Hydro-Québec a décidé de faire volte-face. Plus question de scinder la réalisation des infrastructures et des barrages de Grande-Baleine, dont l'impact

environnemental fera désormais l'objet d'une «étude globale» à la demande d'Hydro-Québec.

En conférence de presse hier, le président d'Hydro, Richard Drouin, de même que les ministres Lise Bacon (Énergie), Pierre Paradis (Environnement) et Christos Sirros (Affaires autochtones) ont souhaité qu'avec ce changement de tir, les discussions

avec Ottawa et les autochtones permettent le démarrage rapide des nombreuses commissions d'évaluations environnementales qui auront à scruter le projet.

«Quand on va dans le sens réclamé par tout le monde, il y a des chances que cela aille plus vite», a laissé tomber le ministre Paradis devant quelques journalistes.

Selon le pire scénario, quatre commissions d'étude d'impact se pencheraient sur le projet de 12,6 milliards, deux fédérales — depuis le jugement de la Cour supérieure le mois dernier — et deux provinciales.

Dans chaque cas, les gouvernements ont à faire des études distinctes pour les régions au nord et au sud du 55^e parallèle (cette der-

nière étant la zone d'application de la Convention de la baie James). À tout cela se grefferait une enquête distincte d'Ottawa prévue par le PFEE, le Programme fédéral d'évaluation environnementale.

Mais le changement de cap d'Hydro permet d'espérer qu'Ottawa notamment acceptera que

VOIR BALEINE EN A2

Ottawa doit verser 8 millions pour se séparer en douceur de ses employés de Dorval et Mirabel

FRANÇOIS BERGER

Le gouvernement fédéral devra déboursé huit millions de dollars pour se séparer de ses employés des aéroports de Dorval et Mirabel quand ceux-ci passeront sous la juridiction d'une administration locale dirigée par l'entreprise privée.

La cession par Ottawa de la gestion des aéroports de Dorval et Mirabel à une administration locale, appelée ADM (Aéroports de Montréal), implique le «trans-

fert» de 530 employés qui perdront leur statut de fonctionnaires et recevront une «indemnité de départ» équivalente à une semaine de salaire par année de service dans la fonction publique.

Même s'ils conserveront exactement les mêmes emplois aux mêmes conditions, avec en plus la garantie d'une sécurité d'emploi de deux ans, les employés des deux aéroports vont se prévaloir d'une clause de leur convention collective de travail qui prévoit une «indemnité de départ» en cas de mise à pied ou au moment

de la retraite. Le simple fait de quitter la fonction publique fédérale leur donne droit à cette «paie de séparation», qui représente en moyenne près de 15 000 dollars pour chaque employé.

La clause sur l'«indemnité de départ», contenue dans les contrats liant Ottawa et l'Alliance de la fonction publique du Canada, doit normalement servir en cas de mise à pied ou au moment de la retraite des employés. En devenant des employés d'ADM, probablement le printemps prochain, les travailleurs des aéro-

ports garderont leurs emplois, mais ils toucheront tout de même leur indemnité parce qu'ils renonceront à la possibilité de poursuivre leur carrière dans la fonction publique.

Les employés conserveront d'autre part tous les bénéfices de leur caisse de retraite, qui pourra être transférée chez le nouvel employeur.

Quelque 500 autres employés des aéroports de Calgary, Edmonton et Vancouver, dont la gestion doit également être cédée inces-

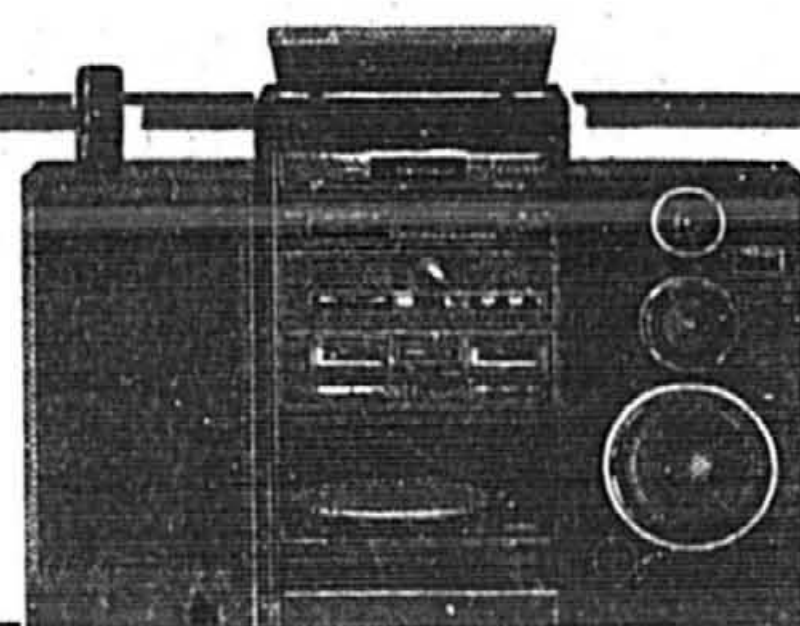
VOIR AÉROPORTS EN A2

Sommaire

Annonces classées	
immobilier.....	C8 à C12
marchandises.....	C12
emplois.....	C13
automobiles.....	C13 à C15
propositions d'affaires.....	D9
Arts et spectacles	
informations.....	E1 à E7
cine-horaires.....	E7
tele-horaires.....	E3
Bandes dessinées.....	C9
Bridge.....	C15
Décès.....	D10
Économies.....	D1 à D9
Êtes-vous observateur?.....	C8
Feuilleton.....	C11
Horoscope.....	C10
Mots croisés.....	C12
«Mot mystère».....	C13

Sur une bonne note
CHAÎNE HAUTE-FIDÉLITÉ
Technics

- amplificateur de 130 watts par canal
- synthétiseur électronique
- lecteur au laser à cinq disques
- enceintes acoustiques
- magnéto-cassette double
- luxueux cabinet inclus
- tourne-disques en option



1299⁹⁵

Louis Felician
ELECTRONIQUE
5730 est, Sherbrooke, Montréal 254-6041

SUIITE DE LA UNE

Achat de biens et services par le gouvernement fédéral — par région 1990-1991

RÉGION	No contrats	Valeur \$	%
Provinces de l'Atlantique			
Terre-Neuve	5 958	161 668	2,1
Île du Prince-Édouard	1 452	18 004	0,2
Nouvelle-Écosse	21 340	429 095	5,7
Nouveau Brunswick	6 785	218 816	2,9
Québec	37 483	1 522 862	18,0
Ontario	91 090	3 814 450	50,0
Provinces des Prairies			
Manitoba	7 701	415 074	5,5
Saskatchewan	3 822	89 888	1,1
Alberta	14 363	348 555	4,6
Colombie-Britannique	17 215	388 778	5,1
Yukon et T.-N.-O.	1 296	81 637	1,1

CONTRATS

Contrats fédéraux: l'Ontario favorisé

troisième place avec des contrats d'une valeur de 429 millions, soit 5,7 p. cent en 1990-91. Elle devance légèrement la Colombie-Britannique, province trois fois plus peuplée, qui en a récolté 5 p. cent pour un total de 388 millions, et le Manitoba qui en a obtenu 20 millions de plus. Toutes les autres provinces ont touché moins de 5 p. cent des contrats fédéraux.

C'est le ministère de la Défense qui demeure le plus gourmand puisqu'il effectue à lui seul 44 p. cent de tous les achats d'Ottawa, soit un total de 3,7 milliards d'acquisition de biens et services l'an dernier.

L'Agence spatiale est cependant au premier rang dans le secteur névralgique de la recherche et du développement puisqu'elle a attribué 55 p. cent de tous les contrats dans ce domaine, soit une somme de 229 millions. Ceux-ci ont été accordés principalement à des entreprises et des institutions de l'Ontario. C'est la firme Spar Aerospace, dont le siège est à Toronto et qui a aussi des installations à Montréal, qui s'est emparée de plus de la moitié de ce marché. Les universités de Toronto, York et Ottawa ont pour leur part décroché 436 des 2718 contrats de recherche. Par ailleurs, on ne trouve aucune université du Québec dans la liste des 25 principaux fournisseurs du gouvernement en recherche et développement.

Parmi toutes les catégories de biens et services dont le gouvernement fédéral a besoin au cours d'une année, il en est trois qui se démarquent en accaparant le tiers des contrats fédéraux. Il s'agit de l'acquisition de systèmes de traitement de données (848 millions ou 13 p. cent des dépenses l'an dernier); des systèmes de communication (721 millions ou 11 p. cent); et le secteur pétrolier (561 millions ou 9 p. cent).

Selon GCI, de nombreuses entreprises ont leur siège social en Ontario et des bureaux à Ottawa, mais cela ne signifie pas pour autant que le travail est entièrement effectué dans cette province lorsqu'elles obtiennent des contrats fédéraux.

Outre M. Moors, GCI compte parmi ses dirigeants Pat MacAdam, un ami de longue date et ancien collaborateur du premier ministre Mulroney, Gary Ouellet, un organisateur important du PC en Ontario, Paul Robinson, l'ancien ambassadeur américain au Canada, et Francis Fox, ancien ministre et ancien président du Parti libéral du Canada.

ANGLAIS

Québec va assouplir le règlement sur la langue d'affichage

rie d'assouplissements à la langue d'affichage, propositions qui

n'avaient jamais été mises en application.

Ainsi, les produits importés à l'occasion d'événements particuliers — les foires commerciales par exemple — ne seront pas soumis aux règles habituelles sur l'étiquetage.

La mise en application du nouveau règlement permettrait, par exemple, aux quotidiens *The Gazette* et *The Globe and Mail* de placer des panneaux publicitaires uniquement en anglais, a-t-on expliqué à *La Presse*.

L'article 28 du projet de règlement prévoit que l'affichage public et la publicité commerciale faisant la promotion d'un organe d'information peuvent être faits uniquement dans la langue de cet organe. Les dépliants et les brochures des organes d'information anglophones pourront aussi être en anglais uniquement.

Lorsque des produits culturels dans une autre langue sont annoncés, ils pourront l'être dans la langue de leur réalisation prévoit le projet de l'Office. Ainsi, les affiches d'un film américain projeté en version originale pourront être unilingues anglaises de même que les placards publicitaires annonçant un concert d'un groupe rock anglophone. Quant aux librairies anglophones, elles obtiendront le droit d'afficher leurs produits en anglais seulement.

Ces dispositions prévues pour les produits culturels, toucheront aussi les communications d'un groupe ethnique. Les événements culturels de la communauté chinoise pourront par exemple être annoncés par des panneaux unilingues chinois.

Le règlement veut aussi couper court à plusieurs incongruités de la loi actuelle. Un centre de ski de propriété privée ne pouvait par exemple placer de panneaux en anglais pour prévenir les skieurs de dangers particuliers. Cette situation serait chose du passé si le nouveau règlement était adopté. «Dans les cas où la santé des personnes serait mise en danger de façon immédiate et directe à défaut d'un avertissement ou encore s'il s'agit de directives à suivre en cas d'urgence, on peut utiliser à la fois le français et une autre langue dans l'affichage public», prévoit le règlement.

Sur les sites touristiques, l'article 18 du projet de règlement prévoit que l'affichage pourra être fait à la fois en français et dans une autre langue, comparative-ment à l'unilinguisme actuel. Mais les informations «bilingues» devront toutefois «être d'intérêt public, figurer sur un plan, une carte, une table d'orientation installée de façon permanente, par une association ou un organisme touristique».

Dans les zoos et les jardins botaniques, de même que dans les expositions culturelles ou scientifiques, l'unilinguisme français ne sera plus obligatoire, à condition que la langue de la majorité demeure utilisée.

Lors des événements sportifs faisant appel à des participants de l'extérieur du Québec ou destiné au public international «l'affichage public et la publicité commerciale reliés directement à la nature ou au déroulement de l'événement» pourront être aussi faits à la fois en français et dans une autre langue. Actuellement, l'unilinguisme français devrait prévaloir théoriquement dans ces publicités. Même dans les cas de conférences, de congrès, de colloques qui ne sont pas ouverts au grand public, l'affichage et la publicité pourront être faits totalement dans une autre langue que le français, sur les lieux même de ces événements ou dans les hôtels ou les participants sont logés.

Outre l'affichage, le projet de règlement prévoit aussi des modifications des règles sur l'étiquetage des produits. Ces étiquettes pourront être rédigées uniquement en anglais lorsque, par exemple, il s'agit d'un produit destiné à l'exportation, ou d'une caisse de plus de huit mètres cubes destinée au transport interprovincial.

Un produit venu de l'étranger pourra avoir une étiquette rédigée uniquement dans une autre langue lorsqu'il s'agit d'un produit non commercialisé au Québec, importé à l'occasion d'un congrès ou d'une foire commerciale. Pourront être étiquetés en anglais seulement les produits destinés à être incorporés dans un produit fini et qui, par conséquent ne se retrouveront pas vendus au détail au Québec.

Pour les produits alimentaires périssables, l'étiquetage pourra être dans une autre langue que le français «pourvu qu'il s'agisse de l'emballage d'origine» et que celui-ci ne soit utilisé qu'à des fins de manutention ou d'étalage «et qu'il ne soit pas remis au consommateur».

En outre, pour les produits pharmaceutiques, on pourra utiliser une autre langue que le français sur le contenant, à la condition que l'emballage du produit ou un feuillet explicatif soit rédigé en français. Pourront éviter l'étiquetage français les produits qui ne sont pas vendus au détail au Québec ou qui ont une capacité de dix millilitres ou moins, à la condition que l'emballage du produit fournisse une version française des renseignements imprimés sur le contenant.

HAÏTI

Aristide demande aux États américains d'isoler les putschistes

voire l'arrêt des relations économiques avec ce pays.

Dans la journée, le président George Bush s'était déclaré «peu enclin à utiliser la force» pour rétablir la démocratie en Haïti en raison de la longue histoire d'interventions militaires de Washington dans la région. Il ajoutait qu'il préférerait faire pression sur le régime militaire par l'intermédiaire de l'OEA, dont il appuierait toute décision qu'elle prendrait.

Le Pentagone a cependant annoncé qu'un contingent de plus de 400 marines a gagné hier la base américaine de Guantanamo, à Cuba, pour préparer une éventuelle évacuation des 7000 Américains d'Haïti.

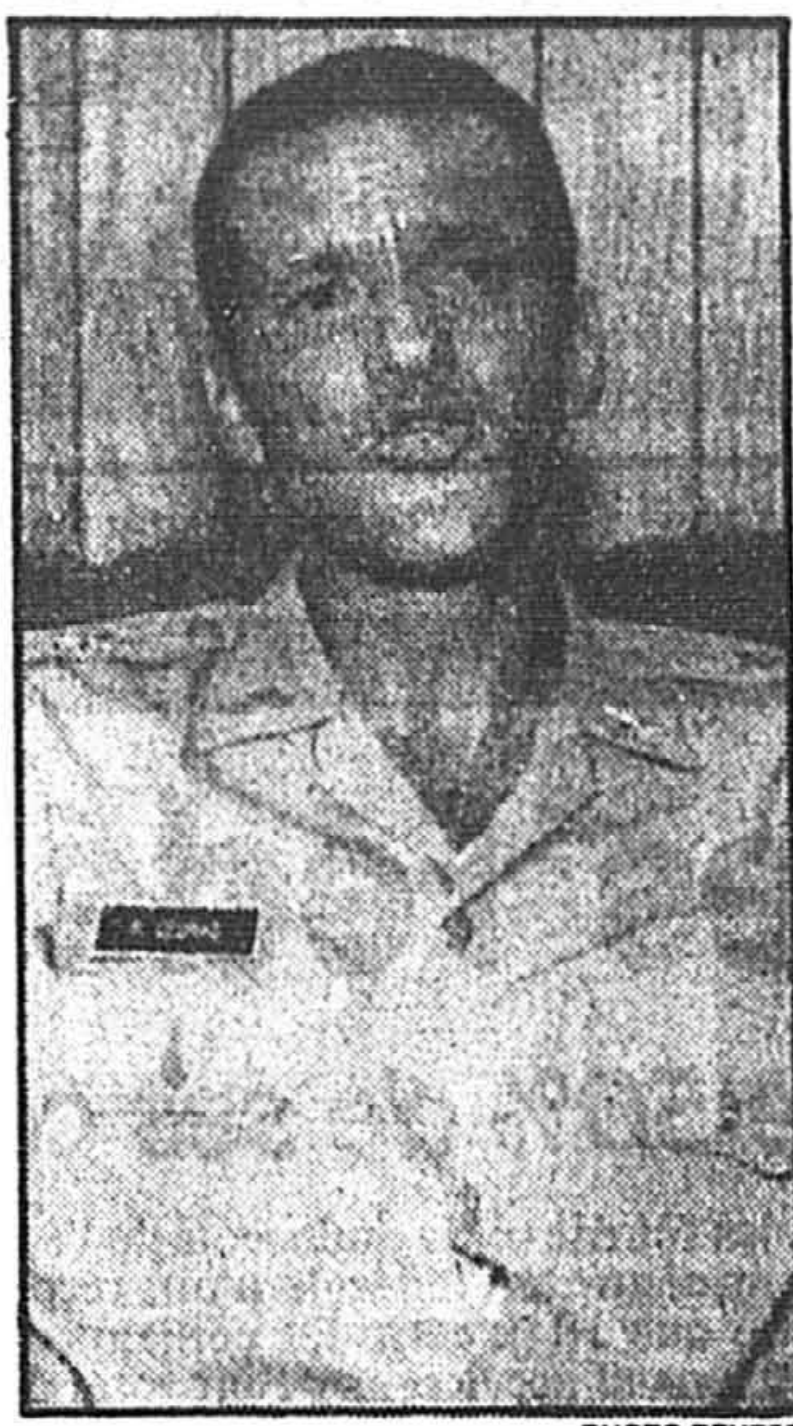
Interrogé par les journalistes à l'issue de son intervention, le père Aristide a refusé d'envisager un recours à la force pour permettre son retour au pouvoir. «Pour le moment on joue la persuasion et avec la communauté internationale, on y arrivera», a-t-il déclaré.

D'un ton déterminé et confiant, il a également demandé au peuple haïtien «de rester mobilisé en utilisant des moyens pacifiques». Et dans un appel diffusé sur Radio Métropole, il a demandé aux militaires loyaux de «s'emparer» du général Raoul Cédras, commandant de l'armée. «Tenez bon, ne lâchez pas, c'est une question de jours», a-t-il dit, qualifiant le général Cédras de «sanguinaire».

M. Baker a assuré que la réaction de la communauté internationale serait «ferme et rapide» en soutenant l'idée de l'envoi d'une délégation à Haïti. «En envoyant cette mission à Haïti (...), nous enverrons un important message à ceux qui ont pris le pouvoir et au peuple haïtien: cette jungle est illégitime», a déclaré M. Baker.

Il a également appelé à la suspension de l'assistance à ce pays. «Si ces mesures ne marchent pas, nous devrons envisager des mesures supplémentaires», a-t-il ajouté.

Selon le ministre des Affaires extérieures du Canada Barbara McDougall, ces mesures devraient comprendre un embargo sur les fournitures de pétrole et les ventes d'armes, la suspension



Le général Raoul Cédras

de l'aide militaire et économique. Après trois mois, on passerait à la suspension des communications aériennes et maritimes, voire à un embargo économique total. Et ultimement, à un recours à la force.

Cependant, à Port-au-Prince où les soldats font toujours régner la terreur en tirant sur tout ce qui bouge, le chef de la junte, le général Raoul Cédras, a affirmé qu'il «ne voyait pas de possibilité de retour en Haïti pour le père Aristide après ce qui s'est passé car il n'y aurait pas de garanties pour les institutions». Il a également accusé Aristide d'avoir donné l'ordre d'assassiner l'ancien chef des tontons macoutes Roger Lafontant, dont le corps criblé de balles a été montré hier à des journalistes.

Plusieurs personnes ont été tuées ou blessées par balle par des soldats hier à Cité Soleil, un bidonville situé au nord de Port-au-Prince, a annoncé la chaîne de télévision privée Télé-Haïti, citant des habitants de ce quartier.

Le général, qui s'exprimait au cours d'une conférence de presse au quartier général de l'armée, à Port-au-Prince, en face du palais présidentiel dont la façade est criblée de balles, a affirmé que «tous les actes du président Aristide avaient été en dehors de la constitution».

Il a aussi fermement nié «qu'il y ait eu un coup d'État en Haïti» et a affirmé «que toute l'armée et non pas une petite partie de l'armée» était derrière le mouvement qui a abouti à la destitution du président Aristide.

Il a également indiqué qu'il «ne voulait pas du pouvoir pas plus que l'armée», qu'il s'en remettrait au Parlement et que si celui-ci se prononçait pour le retour du père Aristide «il y aurait alors d'autres négociations».

«Je laisse le Parlement décider et résoudre la crise politique», a-t-il dit, affirmant «je n'ai jamais donné l'ordre de tirer sur la foule et je ne le ferai jamais». Il a déploré à ce propos que des personnes aient été tuées ces derniers jours, «civils comme militaires», attribuant ces morts à des «dérèglements» ou les attribuant à des «civils armés».

Dénonçant ce qu'il considère comme les multiples «violations» de la constitution commises par le président Aristide, il a affirmé que la mise sur pied d'un corps de sécurité civil par le président, le Service de sécurité du président (SSP), avait été le «détour» du mouvement de rébellion de l'armée qui y avait vu l'instauration d'une milice conduisant à la dictature.

Le général Cédras a aussi indiqué que «lui-même et tous les officiers membres de l'état-major avaient physiquement protégé le président Aristide à son arrivée au quartier général de la colère des soldats, dont certains étaient très excités».

Il a dénoncé le meurtre lundi de Roger Lafontant, l'ancien chef des tontons macoutes, exécuté selon lui sur ordre du président Aristide au Pénitencier national.

Le premier ministre René Prévail, entré en semi-clandestinité depuis le renversement du président Aristide lundi, a de son côté catégoriquement démenti cette version des faits dans une déclaration à l'AFP.

Le cadavre taché de sang de Roger Lafontant a été montré hier matin à la morgue de l'Hôpital Général de Port-au-Prince à quelques journalistes. L'ancien responsable duvalériste, vêtu d'un pyjama bleu, a été atteint de plusieurs balles à la main et au thorax qui sont ressorties dans le dos avec d'importantes blessures.

BALEINE

Québec fait volte-face: Grande-Baleine sera un «projet global»

ses mécanismes d'évaluation fonctionnent conjointement avec celles du Québec, a indiqué le ministre Pierre Paradis.

Après avoir soutenu que leurs avis juridiques prônaient la division du projet en deux, les politiciens québécois ont eu du fil à retordre pour expliquer le changement de cap annoncé hier. Une fois scindé par le promoteur, le projet ne pouvait être fusionné par Québec, a-t-on expliqué.

Québec a du même souffle confirmé les informations publiées par *La Presse*. Le gouvernement Bourassa interjettera appel du jugement de la Cour supérieure ou

le juge Paul Rouleau précisait qu'Ottawa avait l'obligation de faire des études d'impact environnementale pour Grande-Baleine, selon la Convention de la baie James. Mais pour ne pas brouiller les cartes davantage, Québec n'a pas l'intention de réclamer une suspension de l'application du jugement Rouleau, en attendant que son appel soit entendu.

Mme Bacon s'est pour sa part sentie piquée au vif quand un journaliste lui a demandé si la volte-face d'Hydro n'était pas une victoire importante pour les Cris. «Ça n'a rien à voir avec les pressions des Cris ou des groupes environnementaux», a-t-elle soutenu.

Qu'arrivera-t-il si les Cris finissent par avoir raison et stoppent le projet? «Si les Cris gagnent et si on perd, on ira au nucléaire, nous n'avons pas d'autre alternative», de lancer Mme Bacon. Déjà du travail a été fait dans cette direction au ministère québécois de l'Énergie, a appris *La Presse*.

L'an dernier, les hauts fonctionnaires du ministère avaient tenu des rencontres exploratoires avec les représentants d'Énergie atomique du Canada, la corporation publique fédérale désespérément à la recherche de nouveaux clients.

Chez les Cris hier on pavosait. «Québec paraît revenu à la raison», c'est l'arrogance du gouvernement qui a provoqué tous ces retards», soutient le vice-président du Grand Conseil des Cris, Diom Roméo Saganash. Il y a deux ans déjà, les autochtones avaient recommandé à Québec de procéder à une étude globale dans le dossier Grande-Baleine et de pas tenter une division artificielle entre les travaux routiers et l'ouvrage, rappelle-t-il.

Pour l'avocat des Cris, Robert Mainville, il faut toutefois rester prudent. «Québec tente encore d'imposer un processus et soutient qu'il n'y a pas d'alternative au projet. On ne parle plus d'évaluation sur la rentabilité économique du projet», constate Me Mainville. Il est trop tôt pour décider si le Cris abandonneront leur requête d'injonction en Cour supérieure pour faire bloquer le projet que voulait scinder Hydro. L'expérience des Cris avec le gouvernement Bourassa dans ce dossier invite les autochtones à la plus grande méfiance, a soutenu Me Mainville.

Pour Mme Bacon — tout comme pour M. Drouin — depuis que l'État de New York a annoncé qu'il repoussait d'un an sa décision quant au contrat de 17 milliards signé en 1989 avec Hydro, le producteur québécois «n'est plus au pied du mur».

«C'est la suite logique de la décision de New York qui a révisé ses besoins», dira M. Drouin pour expliquer la décision d'Hydro. «Hydro n'aura donc plus à entreprendre des livraisons prévues à l'origine en 1996 et il ne sera donc plus nécessaire de mettre Grande-Baleine en service pour 1998», a-t-il expliqué.

Hydro compte toujours entreprendre les travaux à la fin de l'année prochaine toutefois. Les infrastructures prendront cinq ans à construire; les barrages tout autant. «On veut avoir Grande-Baleine en fonction d'ici 1999», a soutenu M. Drouin.

«Il s'agit de sommes que le gouvernement aurait dû verser de toute façon, il ne fait que devancer leur paiement», a expliqué à *La Presse* M. Normand Gauthier, directeur général de l'aéroport de Dorval, qui passera lui-même chez ADM et recevra une paie de séparation de 24 semaines.

C'est une «très bonne affaire» pour les employés, a commenté une source autorisée de l'École d'administration publique de l'université Carleton à Ottawa, où se concentrent plusieurs spécialistes de l'administration fédérale. «Je n'ai jamais vu une chose pareille auparavant, il n'existe rien de similaire ailleurs», a inoqué ce spécialiste des relations de travail dans la fonction publique. «Mais du point de vue du gouvernement, il s'agit d'une bonne chose aussi, même si ça coûte cher, puisque cela permet de réduire le nombre de fonctionnaires et donc la masse salariale», a-t-il ajouté.

Une telle clause d'indemnité de départ n'existe pas chez les employés syndiqués de la fonction publique québécoise. Au gouvernement du Québec, seuls le personnel politique et les cadres non syndiqués peuvent bénéficier d'une paie de séparation.

Ce coût «caché» de la cession des aéroports s'ajoute à des frais de plus d'un million de dollars déjà encourus par le ministère des Transports du Canada pour préparer les documents officiels de la cession des installations de Dorval et Mirabel, a souligné un haut fonctionnaire du ministère.

D'autre part, les pouvoirs publics ont accordé des subventions totalisant 1,5 million à la société ADM pour mener à terme la cession des deux aéroports: 430 000

dollars proviennent d'Ottawa, 225 000 de Québec et 600 000 des municipalités de la région de Montréal.

ADM est la société de gestion mise en place, il y a quatre ans, par la Société de promotion des aéroports de Montréal (SO-PRAM), qui regroupe les municipalités de l'île de Montréal, Laval et Mirabel sur la Rive-Nord, Longueuil sur la Rive-Sud, ainsi que les chambres de commerce et les corporations de développement des deux rives. Le conseil d'administration d'ADM est composé uniquement de gens d'affaires.

L'entente officielle de cession devrait être signée au début de décembre et il y aura par la suite une période de transition de quatre mois, a expliqué M. Arthur Earle, président du conseil d'administration d'ADM. La Loi C-13, qui permettra la cession et reconduira les conventions collectives de travail des employés, doit être entérinée par le Sénat au cours des prochaines semaines.

La cession prendra la forme d'un bail foncier de 60 ans, pouvant être renouvelé pour 20 autres années. ADM assumera la gestion des terrains, des aéroports, des services d'urgence comme ceux des pompiers, et des baux accordés aux entreprises concessionnaires dans les aéroports. Le gouvernement conservera, à un coût annuel dépassant 30 millions, la gestion de la tour de contrôle (incluant le personnel des contrôleurs aériens), de la sécurité (GRC) et des douanes.

Le seul transfert administratif d'Ottawa à ADM nécessite 14 ententes, qui sont «presque finalisées», a indiqué M. Earle.

Le bail, qui compte quelque 300 pages, prévoit une «formule flexible» établissant le loyer que devra payer ADM au gouvernement fédéral. Cette formule est à «risque partagé» et comporte des dispositions en cas de baisse du trafic aérien ou de hausse de l'inflation, a expliqué M. Yvon Soucy, membre du Groupe de travail sur la cession des aéroports au ministère canadien des Transports.

«Nous possédons des estimations des coûts, mais le contenu du bail reste confidentiel», a dit M. Earle en ajoutant que le document est «très compliqué».

La prise en charge des aéroports par une administration locale doit permettre de «réduire la bureaucratie et répondre aux besoins de la communauté», de dire le président et chef des opérations d'ADM, M. Jacques Auger.

ADM, qui réalisera des revenus de quelque 115 millions dès la première année d'exploitation, a prévu des investissements en immobilisations de 165 millions dans les deux aéroports, au cours des cinq premières années. Sur 18 ans, les immobilisations nécessiteront jusqu'à 700 millions.

Outre les 530 employés fédéraux qui passeront à l'entreprise privée, ADM compte embaucher «à l'extérieur» une vingtaine de personnes, dont trois au niveau de la vice-présidence.

AÉROPORTS

Ottawa doit verser 8 millions pour se séparer en douceur de ses employés de Dorval et Mirabel

samment à des administrations régionales, recevront aussi une «paie de séparation». Plus tard, d'autres aéroports doivent passer sous contrôle local, dont ceux de Québec, Moncton, Windsor, Winnipeg, Thunder Bay, Kankloops et Victoria en Colombie-Britannique.

«Il s'agit de sommes que le gouvernement aurait dû verser de toute façon, il ne fait que devancer leur paiement», a expliqué à *La Presse* M. Normand Gauthier, directeur général de l'aéroport de Dorval, qui passera lui-même chez ADM et recevra une paie de séparation de 24 semaines.

C'est une «très bonne affaire» pour les employés, a commenté une source autorisée de l'École d'administration publique de l'université Carleton à Ottawa, où se concentrent plusieurs spécialistes de l'administration fédérale. «Je n'ai jamais vu une chose pareille auparavant, il n'existe rien de similaire ailleurs», a inoqué ce spécialiste des relations de travail dans la fonction publique. «Mais du point de vue du gouvernement, il s'agit d'une bonne chose aussi, même si ça coûte cher, puisque cela permet de réduire le nombre de fonctionnaires et donc la masse salariale», a-t-il ajouté.

Une telle clause d'indemnité de départ n'existe pas chez les employés syndiqués de la fonction publique québécoise. Au gouvernement du Québec, seuls le personnel politique et les cadres non syndiqués peuvent bénéficier d'une paie de séparation.

Ce coût «caché» de la cession des aéroports s'ajoute à des frais de plus d'un million de dollars déjà encourus par le ministère des Transports du Canada pour préparer les documents officiels de la cession des installations de Dorval et Mirabel, a souligné un haut fonctionnaire du ministère.

D'autre part, les pouvoirs publics ont accordé des subventions totalisant 1,5 million à la société ADM pour mener à terme la cession des deux aéroports: 430 000

24.5
Campagne 1991

Centralde
205 organismes
500 000 bénéficiaires

La suite dépend de vous

2 675 000\$

Les grands frères et les grandes sœurs de Montréal

Saviez-vous qu'un don de 400 \$ à Centralde permet à un jeune généralement issu d'une famille monoparentale de recevoir durant une année le soutien et l'amitié d'un grand frère ou d'une grande sœur bénévole?

Ligne Tél-Don: 1 800 267-5555

Où donner de son sang

Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:

- Montréal: au Centre permanent de la Croix-Rouge, 3131 est, rue Sherbrooke, de 9 h à 20 h; sur la grande place du pavillon Judith-Jasmin de l'UQAM, 1455, rue Saint-Denis, de 12 h 30 à 19 h; dans le hall d'entrée de la Place Ville-Marie, 1, Place Ville-Marie, de 10 h à 16 h 30; à la Caisse populaire Saint-Siméon-Apôtre, 8940, rue Reims, de 13 h 30 à 19 h 30.

Tirage d'hier
Le Lotto 6/49 31 36 40 43 48 49 (33)
E-X-T-R-A 1 1 5 2 5 4

La Quotidienne à trois chiffres 861
tirage d'hier à quatre chiffres 1333

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSEES	285-7111
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30		Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8 h à 17 h.	
REDACTION	285-7070	GRANDES ANNONCES	285-7202
PROMOTION	285-7100	Détailants	285-7306
COMPTABILITE	285-6892	National, Télé-Press	285-7265
Grandes annonces	285-6900	Vacances, Voyages	
Annonces classées		Carrières et professions, nominations	285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement: numéro 1400 — Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12019-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272



JEUDI
3 OCTOBRE 1991

40-4-01

LES ANNONCES CLASSEES

La Presse
285-7111

Numéro de la «ligne noire»

■ A la suite de notre article paru le 1er octobre sous le titre «Une ligne téléphonique spéciale pour les membres de la communauté noire aux prises avec la loi», veuillez noter que le numéro d'appel, dit «ligne noire», est le 482-8824, à utiliser du lundi au vendredi, de 9 à 19 h.

Des informations qui auraient pu sauver François ignorées

Le sergent Sasseville reconnaît avoir manqué d'attention à propos de la description du suspect recherché

SUZANNE COLPRON

■ Interrogé pour la deuxième journée consécutive, le policier responsable de l'équipe de filature a admis, hier, avoir ignoré des informations qui auraient pu lui permettre d'identifier correctement le suspect.

Pire, a dit le sergent Pierre Sasseville, ces renseignements avaient été mal compris par les policiers travaillant sous ses ordres. L'agent Gilbert Moreau a ainsi confondu cicatrice dans le sourcil droit avec «cicatrice sous l'oeil gauche».

Pourtant, Marcellus François, que les policiers ont pris pour Kirt Haywood, n'avait pas de cicatrice. Il portait les cheveux courts et mesurait cinq pieds et huit. Haywood, lui, avait les cheveux tressés et longs jusqu'aux genoux et mesurait six pieds et un pouce.

Le répartiteur Yvon Morin a tenté de communiquer ces informations vers 18h40, 40 minutes avant le drame du 3 juillet. «C'est des originaux ici là... Tous les deux ont des grandes couettes comme des Restafariens. Le 2



A gauche, une télécopie (fax) d'une photo du suspect, Kirt Haywood. À droite, une photocopie de la télécopie. C'est avec cette dernière image que les policiers ont identifié le suspect.



A gauche, une photo originale de Haywood prise en 1989. À droite, une photo de Marcellus François.

est arrivé, je ne procèderais pas. Je réalise qu'un accident est arrivé et je me suis tout de suite demandé ce que j'aurais pu faire pour l'éviter.»

Deux éléments

Les policiers se sont aussi posés des questions dans les heures qui ont suivi l'événement. Réunis pendant quatre heures au poste 24, à la demande du lieutenant Palacios, ils ont tenté de comprendre ce qui avait fait défaut ce soir-là. Comment expliquer la bavure?

Deux éléments ont semblé retenir l'attention. Aux dires du sergent Sasseville, les policiers ont estimé que la décision d'affecter l'équipe de filature à deux projets simultanément était insensée. Tandis que trois hommes allaient surveiller l'appartement des suspects, le 3 juillet, le reste de l'équipe travaillait sur un projet à LaSalle.

Les policiers ont aussi dénoncé la mauvaise qualité des photos qu'on avait mis à leur disposition. Il est encore plus difficile de travailler avec des photocopies lorsqu'il s'agit d'un suspect de race noire, selon eux.

mienn pour me donner des informations sur la longueur des cheveux et sur la cicatrice du suspect.»

— Aujourd'hui, procédez-vous de la même façon avec un degré de certitude de 75 p. cent? a demandé Me Gordon Kugler, représentant la mère de la victime.

— Oui, a d'abord répondu le témoin de 44 ans. Puis il a ajouté: «Mais aujourd'hui, non. Je vous réponds non parce qu'avec ce qui

Procès des warriors: toutes les raisons sont bonnes pour ne pas être du jury

JEAN-PAUL CHARBONNEAU SAINT-JÉRÔME

■ Aucun juré n'a été choisi hier au procès des guerriers d'Oka Ronald «Lasagne» Cross, Gordon «Noriega» Lazore et Roger Lazore même si quelque 220 candidats avaient été convoqués au Palais de justice de Saint-Jérôme.

Après que le juge Benjamin Greenberg, de la Cour supérieure, eut expliqué les raisons de leur présence devant le tribunal et lu la liste des témoins de la poursuite, il a entendu une cinquantaine de candidats qui demandaient à être exemptés.

C'est pour toutes sortes de raisons que des hommes et des femmes ne voulaient pas être des 12 personnes appelées à juger le plus célèbre des warriors de la crise amérindienne d'Oka et deux de ses camarades. On évalue la durée du procès à trois ou quatre mois.

Une jeune femme a expliqué au juge qu'elle se mariait la semaine prochaine et qu'elle s'en allait vivre à Toronto. Une autre a souligné qu'elle connaissait l'accusé Cross et qu'elle travaillait au centre de désintoxication des Amérindiens à Oka. Un homme s'est dit incapable de s'absenter de la boulangerie qu'il exploite avec sa femme en précisant qu'il avait trois jeunes enfants dont elle ou lui devait s'occuper en alternance.

Une femme dit être citoyenne ontarienne et demeurer dans les Laurentides pour des raisons politiques, ajoutant que son auto et celle de son mari sont immatriculées en Ontario. D'autres ont signalé que même s'ils avaient un nom de famille à consonance anglaise, ils ne comprenaient presque pas cette langue, etc.

Après avoir demandé les commentaires de Me François Brière (poursuite) et Julio Peris et Owen

Young (défense), le juge Greenberg faisait connaître sa décision dans chaque cas. Il a répondu aux attentes de la majorité des demandeurs.

Pendant toute la journée, les deux policiers enquêteurs, le caporal René Fortin et l'agent Jean-Pierre Hébert, sont demeurés à l'attention dans la salle.

Des 220 candidats jurés retenus sur 500 appelés, il en manquait 57 hier matin. La loi permet au juge d'émettre des mandats d'arrestation contre ceux qui ne se présentent pas dans un tel cas.

Estimant qu'il a pu y avoir confusion entre le procès qu'il préside et celui de son collègue Louis Tannenbun qui se déroulera à Montréal au début de 1992, le juge Greenberg a demandé au greffe de joindre par téléphone tous les absents afin qu'ils soient devant lui à la reprise de l'audience ce matin.

Des 9h30 ce matin, il écoutera les explications de leur absence. Par la suite, le choix des personnes qui composeront le jury devra commencer. Selon les observateurs, il ne prendra pas fin avant demain soir et même après.

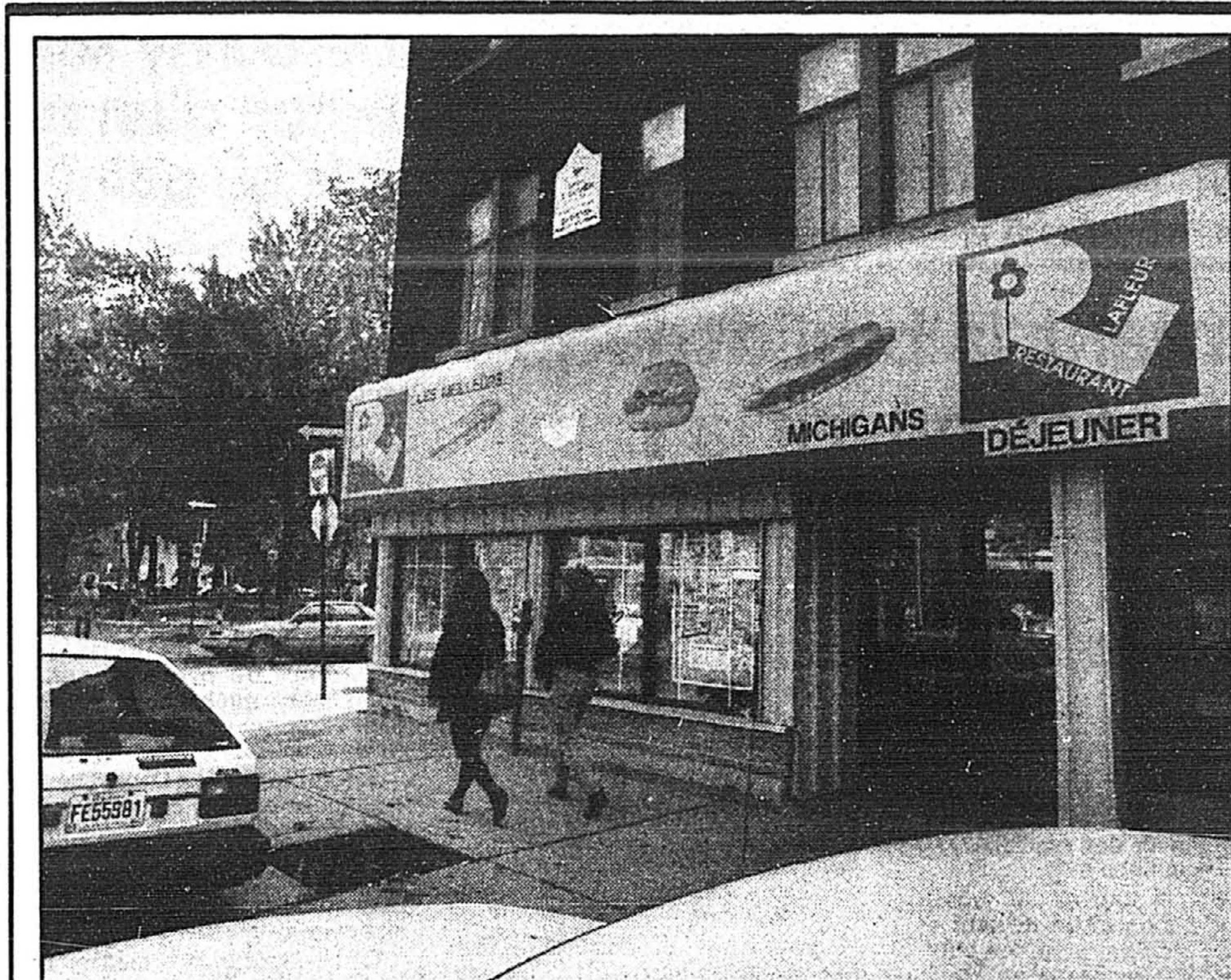
Ce procès doit se dérouler en anglais. Mais sur la quarantaine de témoins assignés par la poursuite, les trois quarts vont s'exprimer en français. Or, selon les directives, Me Brière devra poser ses questions en anglais, puis elles seront traduites en français par un interprète. La réponse en français du témoin sera par la suite transmise en anglais à la cour.

Contrairement à ce qui a été écrit hier, Me Marc-André Blanchard trouvait que la requête présentée par la défense était prématurée, mais qu'au lieu d'émettre une ordonnance de non publication, le juge était mieux de reporter le début de l'enquête du coroner sur la mort du caporal Lemay à la fin du procès des trois warriors.



200 candidats jurés étaient présents hier au Palais de justice de Saint-Jérôme.

PHOTO JEAN-YVES LETOURNEAU, La Presse



N'entre plus qui veut dans les toilettes du restaurant Lafleur, rue Saint-Denis et square Saint-Louis.

PHOTO JEAN COUILL, La Presse

Fin la piquerie d'occasion pour junkies du square Saint-Louis

GILLES MARCOTTE collaboration spéciale

■ Les péripatéticiennes et autres adeptes de la seringue qui déambulent dans le square Saint-Louis ne peuvent désormais plus compter sur l'intimité, toute proche, des toilettes du restaurant Lafleur pour aller s'y piquer en toute quiétude.

Fin la piquerie d'occasion, les portes sont fermées verrouillées.

Le restaurant Lafleur, rue Saint-Denis, à deux pas du fameux square, baigne, ces temps-ci, non seulement dans la graisse de patates frites mais aussi dans la marmite... de la haute technologie qui empêche les indésirables d'avoir libre accès aux cabinets d'aisance mis à la disposition des clients.

Chez Lafleur on mange des hot-dogs, des frites, des hamburgers et de la poutine cuisinés dans la plus pure des traditions. Mais là où la modernité a commencé à s'exprimer, c'est à la porte des toilettes. N'y entre plus qui veut: la poignée qui donne accès à ces lieux ne s'ouvre maintenant que grâce à la magie de l'électronique. Près de la caisse, un préposé au service, qui observe le va-et-vient à l'intérieur du restaurant, décide ou non d'actionner le précieux dispositif, selon la «désirabilité» du client.

Question de vérifier, nous nous y sommes présentés en veston et cravate: la poignée a «buzzé» dès que nous y avons posé la main. L'accès a été consenti sans avoir à commander quoi que soit au comptoir.

Le serveur responsable du «sésame ouvre-toi» a expliqué que le dispositif électronique en question avait été installé principalement pour contrer la clientèle indésirable qui a l'habitude de frayer au square Saint-Louis: personnes porteuses de seringues, itinérants qui feraient apparemment peu de cas des règles élémentaires de la propreté ou encore feraient preuve de peu de respect pour le «mobiliier et les accessoires».

Interrogé sur les raisons qui ont pu justifier cette mesure particulière, M. Jacques Vinet, le vice-président des Restaurants Lafleur, a expliqué que la succursale en question, représentait «un cas très particulier».

«Il y a des problèmes avec les prostituées et les gens qui se piquent. Il y a du sang qui se répand partout et certains matins nos préposés pouvaient nettoyer jusqu'à dix fois et je n'exagère pas», a-t-il fait savoir.

«Le square Saint-Louis est à côté, c'est leur spot. C'est à un point tel que nos hommes de maintenance étaient obligés, pour déboucher les toilettes, de mettre des gants et d'enlever le cabinet au complet. C'était plein d'aiguilles et de seringues.

«Ce restaurant, poursuit M. Vinet, est fréquenté aussi bien par des avocats que par des robins. On y retrouve la haute classe comme la lie de la société. C'était la seule façon de régler le problème.»

De l'avis de M. Guy Gagnon, gérant de l'établissement, l'astuce a porté fruit.

«C'est surtout le soir et la nuit que le monde venait se «shooter». On est habitué et on reconnaît facilement les junkies. Maintenant ils savent qu'on ne les laisse pas rentrer et ils ne viennent presque plus. Le dispositif a beaucoup aidé», a-t-il expliqué, en ajoutant que c'est à la suggestion des employés que la direction des Restaurants Lafleur avait décidé de mettre le système de verrouillage en place, au début de l'été dernier.

M. Gagnon a d'autre part ajouté, au sujet des itinérants reconnus à risques, qu'on leur racontait tout simplement que lesdits lieux étaient temporairement défectueux. La ruse, explique-t-il, est ordinairement efficace, et ces personnes comprennent assez vite qu'ils devront chercher ailleurs les toilettes qui correspondent à leurs besoins.

Jusqu'à maintenant, a précisé M. Gagnon, aucune réaction violente n'est venue de la part de clients qui se sont butés au silence provocateur de la poignée. Tout au plus certains d'entre eux, plus récalcitrants, ont été accompagnés vers la sortie par quelques membres du personnel.

Le restaurant Lafleur de la rue Saint-Denis est le seul visé par cette mesure. La chaîne compte 15 succursales dans la région de Montréal dont la toute première a été ouverte à la fin des années cinquante, boulevard Lafleur, à LaSalle.

Huit guérites, 349 079 \$

GILLES GAUTHIER

■ Pour le prix de trois des nouvelles guérites de péage «patrimoniales» du Jardin botanique, une famille pourrait acheter une maison sans doute modeste mais néanmoins confortable à Montréal.

Les huit guérites coûteront en effet 349 079 \$, soit près de 44 000 \$ chacune en moyenne. Chauffées et climatisées, «leur concept général respecte la valeur patrimoniale de l'ensemble du Jardin botanique et fait un rappel des formes, couleurs et matériaux existants sur l'édifice administratif».

Un contrat de 332 920 \$ a été accordé à la compagnie Gerpro Construction de Châteauguay pour leur fabrication en usine.

On compte trois types de guérites selon leur fonction et l'endroit où elles sont situées, la différence se situant notamment au niveau du type de fenêtre.

Le premier type comprend les six guérites installées aux entrées pour piétons, le deuxième, unique, à l'entrée du stationnement sur la rue Sherbrooke et le troisième au poste de contrôle des véhicules sur les lieux.

Chacune sera aussi dotée d'un système de sécurité. Les travaux sont commencés et doivent se terminer le 30 décembre prochain.

Le conseil municipal avait approuvé en avril dernier un budget total d'un peu plus d'un million pour les travaux relatifs à la perception d'un droit d'entrée au Jardin botanique.

La présidente du comité exécutif, Léa Cousineau, participera aujourd'hui à une petite cérémonie à l'hôtel de ville pour marquer la vente de la 104 000e carte Accès-Montréal, qui donne notamment accès gratuitement aux jardins extérieurs du Jardin botanique. Elle est vendue pour 2 \$, seulement aux Montréalais.

Tragique accident

Presse Canadienne COWANSVILLE

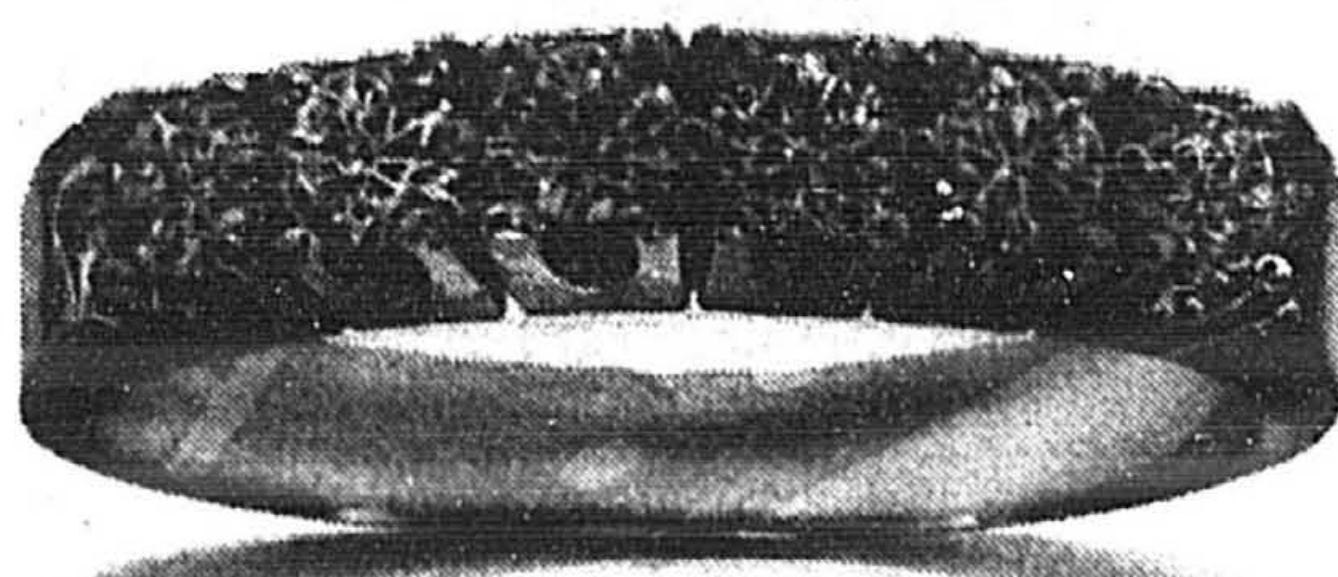
■ Une femme enceinte de neuf mois a péri dans l'embardée de son auto, hier, route 241, à Cowansville. L'enfant qu'elle portait n'a pas survécu. Linda Hillier, 30 ans, de Waterloo, retourne chez elle après avoir consulté son médecin une dernière fois avant l'accouchement prévu pour les prochains jours.

Il était environ 15h. La conductrice aurait perdu le contrôle de l'automobile alors qu'elle était engagée dans une longue descente. D'après les traces relevées sur les lieux, l'auto aurait fait trois tonneaux avant de finir sa course sur le toit, dans un fossé profond d'environ trois mètres. Au cours de l'embardée, Mme Hillier a été éjectée dans le champ bordant la route.

Elle a succombé à ses blessures à son arrivée à la salle d'urgence de l'hôpital Brome-Missisquoi-Perkins.

TENDRE, TENDRE
...PASSIONNÉMENT
ET POUR LONGTEMPS

Seulement 995 \$
Valeur de remplacement 1 500 \$



Anneau d'anniversaire ou gage d'amitié, voici l'alliance et les diamants...six diamants Birks de taille brillante, parfaitement assortis et montés sur de l'or jaune ou de l'or blanc. Chaque pierre a été soigneusement sélectionnée puis sertie sur un anneau d'or 14 carats fait à la main par les propres joailliers de Birks. Tendre alliance, tendre passion...au delà du temps.

Dans chaque boîte bleue se cache un rêve.

BIRKS



Encore un embouteillage à l'approche du pont Champlain, à cause de travaux d'asphaltage

GILLES ST-JEAN

Les automobilistes de la Rive-Sud ont encore dû attendre pour traverser le pont Champlain, hier matin. Cette fois, c'était parce que l'entrepreneur chargé de refaire le revêtement de l'autoroute de l'Estrie, en direction de Montréal, a fini son travail avec presque une heure de retard.

Beaver Asphalt avait reçu le feu vert du superviseur du ministère des Transports. «Le surveillant a cru que l'entrepreneur aurait fini à 6 h 30 au maximum. Malheureusement, avec l'enlèvement des bornes et tout, on n'a pas terminé avant 7 h 15», a expliqué M. François Auger, porte-parole du ministère. Selon lui, le contrat prévoyait la fin des travaux à 5 h 30.

«Beaver a exécuté un contrat de 470 000 \$ pour l'installation de 10 000 tonnes métriques d'asphalte sur l'autoroute de l'Estrie, a noté M. Auger, et comme il ne restait à mettre que 100 tonnes métriques au cours de la nuit d'hier, on a préféré terminer le travail en une seule fois. Les travaux n'ont pas affecté toutes les voies de l'autoroute», a-t-il ajouté.

M. Auger a souligné que les travaux entre le boulevard Taschereau et le pont étaient à toutes fins utiles finis. Il ne restait qu'à tracer les lignes sur la chaussée, opération qui devait se faire la nuit dernière.

Le porte-parole du ministère a indiqué que Beaver pourrait devoir acquitter une amende de 10 000 \$ pour ce retard. «L'entrepreneur est déjà en retard. Je ne saurais dire de combien de jours, parce que la comptabilité n'est pas faite et qu'il faut tenir compte des jours de mauvais temps», a ajouté M. Auger.

L'estacade rouverte

De son côté, le porte-parole de l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent, M. Normand Dodier, a indiqué que 809 véhicules étaient passés par l'estacade en amont du pont Champlain hier matin.

«On a eu un retard de 24 minutes à cause du passage d'un bateau à l'écluse de Sainte-Catherine à 7 h 15», a signalé M. Dodier.

L'estacade, dont la route d'accès se trouve à Sainte-Catherine, a été rouverte hier matin pour la première fois depuis la crise américaine de 1990. Les automobilistes dont le véhicule transporte au moins deux personnes, peuvent y passer entre 5 h 30 et 9 h. La moyenne de fréquentation d'hier (231 véhicules à l'heure) est inférieure à celle de l'an dernier (300).

Enfin, le porte-parole de l'Administration des ponts Jacques-Cartier et Champlain, M. Robert Bernard, a souligné avec un soulagement certain qu'on n'avait pas eu de problèmes particuliers à cause des travaux sur le pont Champlain hier.

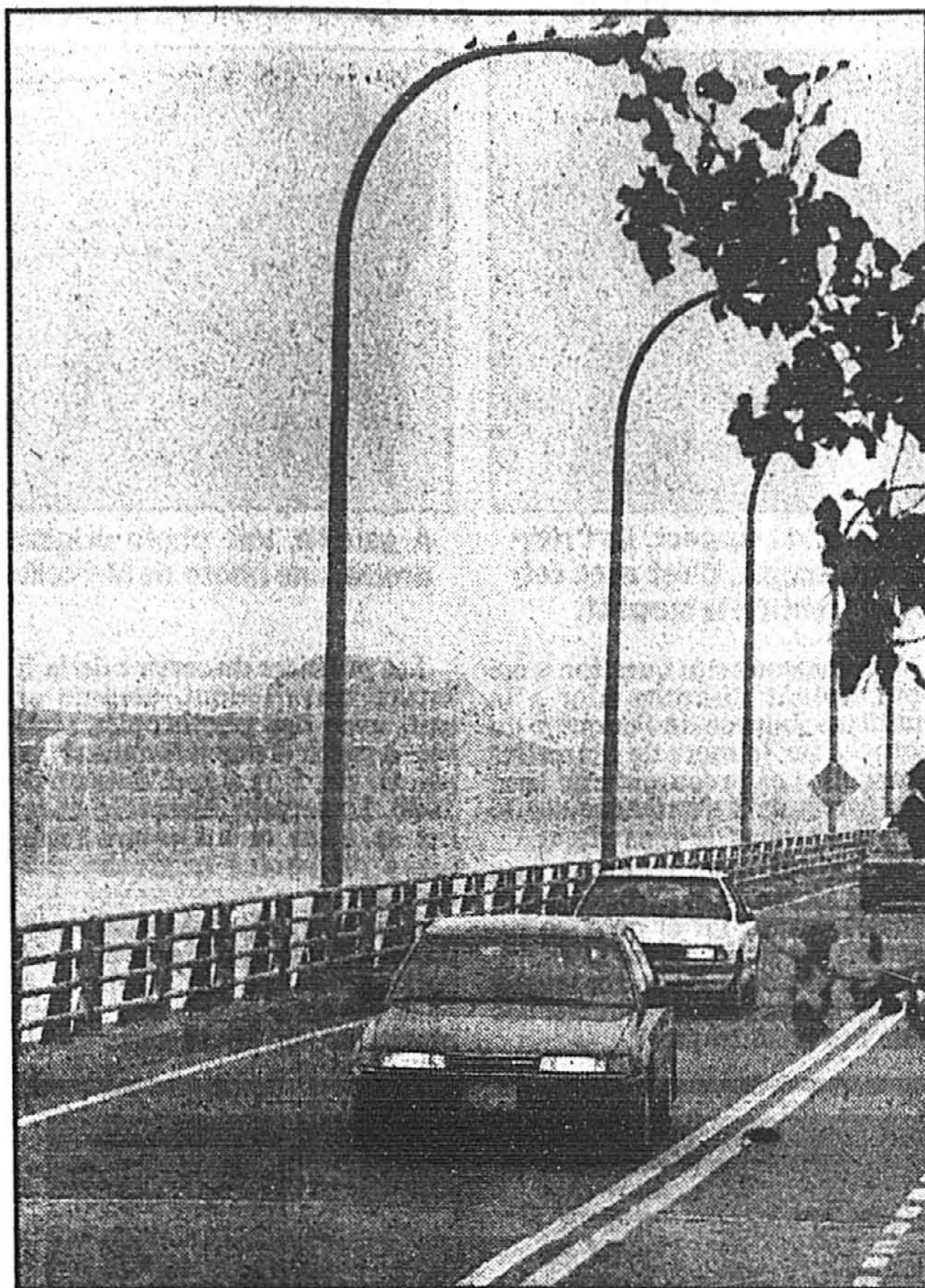


PHOTO ROBERT NADON, La Presse
Sous l'oeil vigilant de quelques oiseaux, les automobilistes ont retrouvé avec plaisir le chemin de l'estacade du pont Champlain.

Chicane de chiffres concernant la bibliothèque multiculturelle qui doit bientôt ouvrir à Laval

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

L'opposition et l'administration municipale de Laval se livrent une véritable bataille de chiffres relativement aux sommes d'argent dépensées pour la bibliothèque multiculturelle qui ouvrira bientôt ses portes au 1535 boulevard Chomedey. La différence entre les calculs des deux parties est de quelques millions de dollars.

À l'aide d'un volumineux dossier, les conseillers Maurice Clermont et Pierre-Yves Pothier ont accusé, hier matin, l'administration du maire Gilles Vaillancourt de faire une mauvaise utilisation des fonds publics en louant un immeuble pour loger la bibliothèque au lieu d'en avoir fait construire un.

Selon le tableau fourni par les deux représentants de l'opposition, la compagnie à numéro 149 164 appartenant aux frères Kruger, de Montréal, a acheté, en septembre 1986, l'immeuble en question au coût de 2 650 000 \$. Pour les années 1988-89-90, le service de l'évaluation de Laval a évalué cet édifice et son terrain à 3 650 000 \$.

En juillet 1989, la Ville loue l'emplacement pour 5 500 000 \$ et en mars de l'année suivante, elle débourse 2 669 000 \$ pour refaire l'édifice. En août suivant, l'admini-

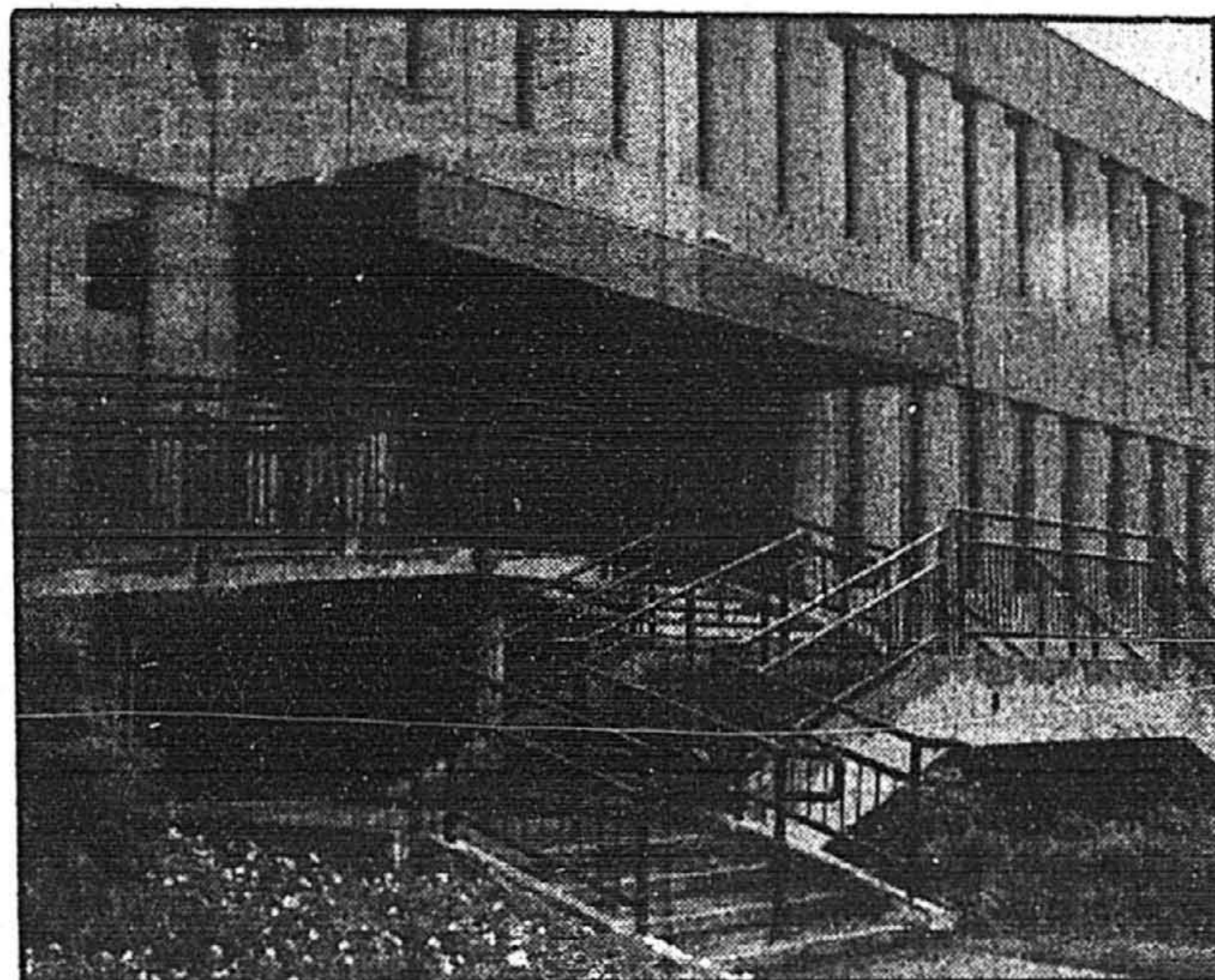


PHOTO JEAN-YVES LÉTOURNEAU
L'édifice qui se trouve au centre de la controverse.

nistration veut se prévaloir d'une option d'achat dans dix ans et débourse 6 500 000 \$, ce qui fait au total 14 669 000 \$.

La bibliothèque qui devrait ouvrir en juillet 1990, n'est pas encore ouverte.

Auparavant, cet édifice était occupé par le Service d'évaluation municipal; la CSST avait fait savoir qu'il ne répondait pas à ses normes. L'immeuble ne pouvait pas recevoir convenablement les handicapés à cause de l'absence d'ascenseur ou de rampe.

«Si ce contrat est loin d'être avantageux pour les contribuables, c'est une toute autre histoire pour les investisseurs immobiliers. Grâce à ce contrat de location, les propriétaires actuels de l'édifice réaliseront un profit de 342 p. cent», affirme Maurice Clermont.

Économie de 3,3 millions

Les conseillers Clermont et Pothier ont fait leur sortie contre l'administration municipale à 10 h. Quelques heures plus tard,

les journalistes étaient convoqués à l'hôtel de ville pour obtenir la réponse du maire Gilles Vaillancourt. Il était accompagné du directeur général, de son adjoint ainsi que du consultant Roger Pominville.

Dans un rapport soumis en mars dernier M. Pominville soulignait que construire un immeuble pour loger cette bibliothèque coûterait aux contribuables 15 617 400 \$ et qu'une location avec option d'achat entraînerait des débours de 12 225 000 \$, soit une économie de 3 392 250 \$.

Pour ce qui est des 2,6 millions nécessaires pour refaire l'immeuble, le maire a souligné que même dans un immeuble tout neuf il aurait fallu ajouter un important montant pour solidifier les planchers à cause du poids des livres. Pour le maire, le coût réel de cette dépense n'est pas de 2,6 millions, mais de 8 000 000 \$ à cause d'une subvention de 1,8 million du gouvernement provincial. «Dans les chiffres de M. Clermont, nous avons noté un million d'erreurs», a ajouté le maire.

En plus de loger la bibliothèque multiculturelle qui aura des livres en 12 langues, cet édifice abritera aussi le bureau principal du Service de la bibliothèque municipale. «Nous avons déménagé ce bureau à cet endroit parce qu'il va nous en coûter beaucoup moins en location que le loyer demandé dans l'emplacement actuel situé sur l'autoroute 440», a ajouté le premier citoyen de la deuxième ville du Québec.

Avant d'investir dans les Expos, Montréal a sollicité des avis au coût de 98 550 \$

GILLES GAUTHIER

Les études, avis et conseils sollicités par la Ville de Montréal, dans le cadre de sa participation à l'achat du club de baseball des Expos, ont coûté 98 550 \$ aux contribuables.

Ce sont les services des conseillers juridiques qui ont coûté le plus cher, la firme Bélanger et Sauvé envoyant des factures totalisant près de 47 000 \$. On l'avait retenue à l'origine pour fournir une expertise en droit commercial et en financement corporatif et la Ville prévoyait y consacrer une somme de 25 000 \$.

La firme Samson Bélair Deloitte et Touche n'y est pas allée de main morte non plus, ses honoraires s'élevant à 40 374 \$. Elle avait pour mandat de préparer une opinion comptable et fiscale et de fournir des rapports sur l'investissement projeté par la Ville.

Les avocats du bureau Heenan Blaikie ont fourni une expertise sur les sociétés en commandite au coût de 4 911 \$.

Enfin, la firme Secor inc. a effectué, pour 6 266 \$, une ana-



lyse économique du projet d'acquisition du club de baseball.

Le 19 décembre dernier, le comité exécutif avait adopté un budget de 77 771 \$ pour l'exécution de ces mandats, mais cette somme s'est avérée insuffisante.

On y a donc ajouté récemment un peu plus de 22 000 \$, expliquant que les crédits initiaux avaient été «établis sans connaître l'ampleur et l'étendue des travaux à effectuer par les intervenants».

La Ville a injecté 15 millions dans la société en commandite qui a acheté le club.

Désourdy songe à faire usage d'un méga-composteur mis au point en Belgique

GILLES ST-JEAN

Le Groupe Désourdy a acquis pour sept ans les droits sur un procédé de compostage et de recyclage de déchets domestiques mis au point en Wallonie dans la province de Luxembourg, entente valable pour toute l'Amérique du Nord.

Au cours d'une conférence de presse hier à Chambly, le Groupe Désourdy et des représentants du gouvernement wallon, dont l'adjoint du ministre wallon de l'Environnement, ont donné les grandes lignes du procédé, que la compagnie québécoise aimerait bien exploiter et améliorer à partir du Québec.

Selon l'ingénieur Urgel Delisle, embauché comme consultant par Désourdy, on n'en est pas encore à parler d'argent, mais il croit que la construction d'une telle usine peut atteindre les millions de dollars et créer plusieurs emplois.

On a projeté aux médias une bande vidéo faite pendant un voyage en Belgique des gens de

Désourdy, récemment. Le film montre comment les sacs à ordures ménagères sont éventrés et leur contenu trié. Des aimants géants enlèvent les métaux ferreux; les tissus, le papier, le plastique et le verre sont enlevés à différentes étapes du procédé. Les métaux sont recyclés et il semble que le papier et le plastique pouvaient être vendus comme combustibles, là-bas, avant une baisse du prix du pétrole qui a forcé son exploitant, l'Intercommunale Idelux, à les enfouir.

Quant au compost issu de l'opération après quelques semaines, on l'utilise dans les vignobles français mais aussi dans l'aménagement paysager.

M. Delisle, qui accorde surtout de l'importance au fait que les Belges ont travaillé depuis plus de 10 ans à leur recette de compost, voit très bien l'utilisation de ce type de produit dans les terres agricoles situées à la périphérie de Montréal.

Une étude de faisabilité doit être entreprise sous peu, a-t-on assuré.

Tremblay sera candidat du Parti civique aux élections du 3 novembre

GILLES GAUTHIER

Marcel Tremblay, un des démissionnaires de la Corporation des célébrations du 350^e anniversaire de Montréal, sera candidat pour le Parti civique lors de l'élection partielle municipale du 3 novembre prochain dans Notre-Dame-de-Grâce.

Agé de 47 ans, frère du ministre québécois Gérard Tremblay, il est un militant libéral de longue date, ayant notamment été candidat contre Claude Charron lors de l'élection générale provinciale de 1981.

Il est à la tête de deux entreprises, une qui s'occupe de promotion et qui participe à la préparation de l'inauguration du «nouveau» Musée des Beaux-Arts de Montréal et l'autre qui représente la compagnie Fiat pour les plans d'achat à très court terme de voitures pour les touristes en Europe.

Il est né dans NDG et y habite depuis 1985 après avoir notamment travaillé pour la Commission de la capitale nationale à Ottawa.

Embauché comme directeur de l'International par la Corporation des célébrations en août 1990, il quitta en février 1991. «J'ai été le premier à partir, malgré les salaires imposants, parce qu'il était impossible d'arriver à faire quelque chose», ajoute-t-il. Il dénonce l'imposante bureaucratie au sein de l'organisme et l'orientation «show business» des fêtes.

CALIFORNIE: CLASSE AFFAIRES

Tous les jours, Air Canada vole la vedette!

Prenez le devant de la scène avec Air Canada. Choisissez le seul service classe Affaires vers la Californie. Gros plan sur le confort! Imaginez le décor: le calme d'une cabine privée, les fauteuils plus larges, les repose-pied et plus d'espace pour les jambes. La scène du repas: vous choisissez parmi les plats succulents ou, grâce à l'option repas, vous dînez au moment qui vous convient. Le tout accompagné de grands crus et de liqueurs. Des écouteurs électroniques, des journaux et la projection d'un film viennent s'ajouter à l'ambiance chaleureuse. Le dénouement? Vous obtenez un bon de tarif Aéroplan^{MC} de 25%. Tout est bien qui finit bien.

Vous pouvez choisir la classe Affaires sur trois vols quotidiens vers Los Angeles ou deux vers San Francisco.

Aéroplan^{MC}

Vous partez toujours gagnant avec Air Canada.



Banco

RÉSULTATS

loto-québec

Tirage du 31-10-92

Vous pouvez miser jusqu'à 21 h les soirs de tirages

Prochain tirage: 31-10-94

3	4	5	15	17
18	20	21	29	38
39	43	49	51	53
55	56	57	61	68

T.V.A. le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraîtront au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Les champignons magiques poussent aussi dans les forêts du Québec

PIERRE GINGRAS

■ Les champignons hallucinogènes ne poussent pas que dans les pots des trafiquants.

Au contraire. Tous proviennent de la nature et plusieurs d'entre eux se retrouvent dans les forêts du Québec. C'est le cas notamment du psilocybe semillanacea, de son nom scientifique, le « champignon magique » le plus répandu en Amérique du Nord. Très petit, son chapeau grisâtre fait environ deux centimètres de diamètre et il pousse souvent dans le fumier.

Il est commun en Colombie-britannique et sur la Côte-Ouest au cours de l'automne. Mais on le retrouve également dans l'est du continent, notamment à l'Île-du-Prince-Édouard. Ceux qui sont vendus sur le marché noir proviennent habituellement de la Côte-Ouest. Dans ce coin de pays, on considère qu'ils constituent une « drogue douce de consommation courante », peut-on lire dans l'ouvrage *Champignons vénéneux et nocifs du Canada*.

Au Québec, la découverte de ce champignon est toute récente et on l'a signalé dans l'Estrie il y a deux ou trois ans seulement, raconte Yves Lamoureux, un biologiste considéré comme un des experts québécois en mycologie (l'étude des champignons). Mais cette espèce reste peu commune. Plusieurs autres psilocybes se rencontrent aussi chez nous, mais ils sont extrêmement rares.

Si on rencontre de nombreuses espèces de psilocybes en Amérique du Nord (on en compte 73 dans le monde, principalement dans les régions tropicales), une seule semble être



Ce type de psilocybe (« champignon magique ») pousse aussi au Québec, quoique rarement.

PHOTO ROBERT NADON

cultivée en pot: il s'agit du psilocybe cubensis, une variété qui croît à l'état sauvage dans plusieurs coins du sud des États-Unis.

Un autre champignon du Québec, la plûte du saule, dont le chapeau mesure de deux à trois centimètres de diamètre, est aussi une espèce hallucinogène qui, si elle n'est pas abondante, n'en est pas moins répandue un peu partout. Ce champignon comestible, sans goût particulier, dit le mycologue René Pomerleau dans ses nombreux ouvrages, pousse sur le bois en décomposition. On ignore toutefois s'il est consommé pour ses propriétés psychotropes.

Comme c'est le cas des psilocybes, c'est la psilocybine, un alcaloïde qui est l'agent actif chez la plûte. Ce produit dont la composition chimique est semblable à celle du LSD, agit sur les neurones du cerveau. Se-

lon un ouvrage scientifique sur le sujet, les premiers effets ressentis après avoir avalé des champignons magiques sont le vertige, des nausées, des soubresauts musculaires et l'engourdissement des lèvres. Une trentaine de minutes plus tard, l'effet vraiment hallucinatoire commence à se faire sentir: les couleurs apparaissent plus vives, le contour des objets se détache plus nettement, l'acuité auditive s'améliore et des images apparaissent lorsque les yeux sont fermés.

Au cours des deux heures qui suivront, l'effet sur la vision augmente. Les images et les couleurs se font aussi plus vives, les yeux clos. Au même moment, les pensées de l'individu se font moins précises, son élocution est hésitante et il devient euphorique. Cet état s'estompe ensuite peu à peu pour redevenir complètement normal quatre à douze heures plus tard.

À Montréal, les champignons sont rarement utilisés chez les toxicomanes et on ne connaît pas de patients qui auraient été soignés pour mettre un terme à leur dépendance aux champignons magiques. On reconnaît toutefois que la consommation de psilocybes peut entraîner d'autres effets secondaires comme une sensation chronique de malaise ou de mauvaise humeur, des vomissements, un abaissement profond et parfois même, une paralysie.

La consommation des « champignons magiques » ne date pas d'hier. Certaines recherches archéologiques indiquent que les psilocybes étaient utilisés au cours des rites religieux ou dans les cultes magiques depuis 1000 ans (certains auteurs avancent le chiffre de 2000 ans) en Amérique centrale et au Mexique.

Le meurtre d'une mère-célibataire de 21 ans demeure une énigme complète

MARCEL LAROCHE

■ Malgré d'intensives recherches, les policiers lavallois n'ont toujours pas réussi à percer l'énigme entourant l'assassinat de Suzanne Grondin, une mère célibataire de 21 ans dont le cadavre a été découvert le week-end dernier, à proximité d'une caisse populaire du quartier Laval-des-Rapides.

La jeune femme avait de toute évidence été sauvagement frappée à la tête à l'aide d'un objet contondant et l'ourd lorsqu'elle a été trouvée sans vie, au début de la matinée de dimanche dernier, dans le fond du stationnement réservé aux clients de cet établissement.

Au moment de la découverte effectuée vers 9 h 15 par un client de la caisse, la victime ne portait aucune pièce d'identité et sa mort remontait tout au plus à cinq ou six heures.

Les sergents-détectives Louis Bruneault et René Desjardins, de la section des crimes contre la personne de la police de Laval, sont convaincus que la jeune femme n'a pas été tuée à l'endroit où son corps a été trouvé, et qu'elle y a plutôt été transportée par son ou ses assassins.



Suzanne Grondin, une mère célibataire de 21 ans retrouvée assassinée le week-end dernier, à Laval.

L'autopsie pratiquée lundi au laboratoire de police scientifique de Montréal a démontré que les blessures mortelles subies, surtout au niveau de la figure de la jeune femme, étaient compatibles avec des coups assésés avec l'une des extrémités pointues d'une barre de fer.

Les policiers ont également procédé le même jour, grâce aux empreintes digitales, à l'identification positive de Suzanne Gron-

din qui partageait avec son frère l'appartement 426 d'un immeuble situé au 10720, rue Lajeunesse, dans le nord de Montréal.

Mère d'un bébé de neuf mois et vivant surtout de prestations d'aide sociale, la jeune femme de 21 ans avait déjà été appréhendée par la police pour des délits mineurs de fraude dans la région de Québec et Laval.

Suzanne Grondin qui, selon une rumeur que les policiers n'ont pu confirmer ou infirmer, aurait pu se livrer à la prostitution pour arrondir ses fins de mois, aurait été vue vivante pour la dernière fois aux petites heures du matin, dans la nuit de samedi à dimanche, dans la région de Laval.

D'autre part, le lieutenant-détective Marc Demers, responsable de la section des crimes contre la personne à la police de Laval, a indiqué hier à *La Presse* que l'assassinat de Suzanne Grondin n'avait rien à voir avec celui de Sylvie Viau, une adolescente de 16 ans retrouvée sans vie le 22 février dernier, ligotée à un arbre à l'arrière de l'école secondaire Mont-de-LaSalle, sur le boulevard des Prairies, toujours dans le quartier Laval-des-Rapides.

La firme qui commercialise le jeu Ad Lib poursuit Jean-Pierre Coallier

YVES BOISVERT

■ La firme Publibec, qui commercialise le jeu de société *Ad Lib*, poursuit l'animateur Jean-Pierre Coallier pour avoir ridiculisé à maintes reprises ce jeu dont il devait faire la promotion lors de son émission de télévision quotidienne.

Dans une poursuite déposée en Cour supérieure hier, les responsables de ce jeu affirment que le persiflage de M. Coallier à l'émission *Ad Lib* a fait chuter dramatiquement les ventes du jeu du même nom, qui allaient bon train jusque-là.

Publibec estime qu'elle aurait pu vendre « au moins 100 000 jeux ». Elle en a vendu à peine quelques milliers et en attribue la responsabilité à M. Coallier.



Jean-Pierre Coallier

Publibec réclame aujourd'hui 892 000 \$ de Coallier et Télé-Métropole.

Le jeu avait été mis en vente à

la fin de l'été 1990. Une entente intervenue entre Télé-Métropole et Publibec, en août 1990, prévoyait que Coallier distribuerait parmi l'auditoire quatre jeux par émission, durant tout l'automne 1990, afin de promouvoir les ventes du jeu.

Il n'était cependant pas prévu que l'animateur fasse des commentaires désobligeants...

Ainsi, selon Publibec, Coallier aurait déclaré ce qui suit à son émission du 4 octobre 1990: « C'est la première fois que vous me faites rire avec cet enfant de nanane de maudit jeu plate là ».

Une autre fois, Coallier a lancé derrière lui, comme si c'était un déritus, un exemplaire du jeu.

Selon Publibec, Coallier a continué à dénigrer ce produit, même après avoir reçu une lettre de protestation de sa part.

Un présumé champion du vol d'autos arrêté de nouveau à Longueuil

GILLES ST-JEAN

■ Jacques Plante, un individu de 36 ans domicilié à Saint-Eustache, a comparu mardi en Cour du Québec à Longueuil sous une série d'accusations relatives au vol et au recel de trois véhicules ainsi qu'à un bris de conditions.

Plante, dont le casier judiciaire fait état de plusieurs arrestations dans ce champ d'activités depuis 1981, a été arrêté dans un atelier de la rue Labadie à Longueuil en compagnie de deux présumés complices, vers 21 h 45 lundi, par les agents Marc Kane et Ronald

Charette de la police de cette ville.

Déjà, en juin 1989, à la suite de son arrestation à Laval par la police de la CUM dans une affaire semblable, on l'avait décrit comme « le principal sujet d'intérêt » du moment de la section vols d'autos.

Les agents Kane et Charette patrouillaient dans le parc industriel, lundi soir, quand leur attention a été attirée par un véhicule « suspect » aux portières ouvertes, a raconté le lieutenant Richard Deneault, porte-parole de la police de Longueuil. Les patrouil-

leurs ont inspecté le véhicule et constaté qu'une porte de l'édifice situé au 1221, rue Labadie, était ouverte. Ils sont entrés et ont vu trois hommes dépeçant une fourgonnette. Ils ont procédé à l'arrestation.

La police a saisi trois fourgonnettes; deux avaient été portées volées à Montréal, l'autre à Saint-Eustache.

Dominique Samario et Pierre Mantino, âgés respectivement de 30 et 29 ans et domiciliés respectivement à Saint-Eustache et Montréal, ont comparu mardi en compagnie de Jacques Plante.

ERNEST

PROMOTION D'AUTOMNE



Venez voir la nouvelle collection d'automne chez Ernest.
Chics ou décontractés, les vêtements sport, les cuirs, les suédés et une foule d'accessoires sont offerts à des réductions allant jusqu'à **33 1/3%**

Complets
Styles
dernier cri
199\$-599\$

•
Paletots
99\$-550\$

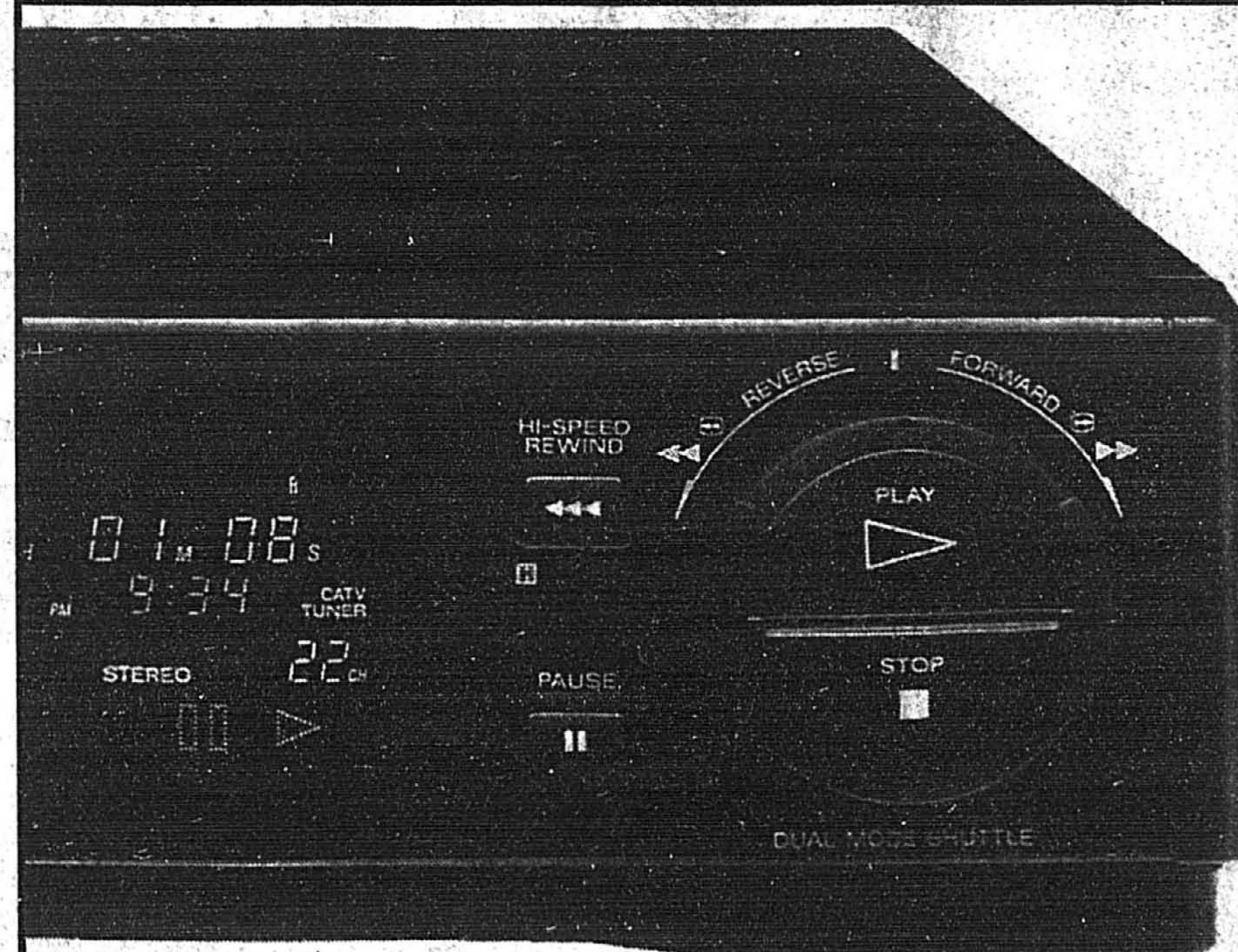
•
Pantalons
Habillés ou tout-aller
29\$-145\$
(réductions gratuites)

•
Corduroys
Jeans
39\$-89\$

ERNEST
C'EST TON STYLE À TOI

Place Versailles • Fairview Pte-Claire • Carrefour Laval
La Place Vertu • Promenades Saint-Bruno
804 E. St. Catherine • Carrefour Angrignon, Lasalle
Mall Champlain, Brossard • 1123 O. St. Catherine
Galerie Rive Nord, Repentigny
Carrefour Richelieu, Ste-Jean-sur-le-Richelieu
Carrefour du Nord, St. Jérôme

FACILE D'UTILISATION!



Le tout nouveau magnétoscope VHS stéréo haute fidélité de Sony vous épatera avec ses affichages et ses messages d'erreur bilingues à l'écran, son variateur à deux modes, l'autonettoyage des têtes, les entrées frontales et le rebobinage à haute vitesse. Idéal pour les films loués ou pour l'enregistrement à partir de votre téléviseur.

599⁰⁰

Maison Sony

Chez nous... l'avantage c'est Sony!

BROSSARD 456-1020, 5840, boul. Taschereau, (à l'est du pont Champlain)
POINTE-CLAIRE 494-2727, 940, boul. St-Jean, (au nord de la Transcanadienne)
ST-LEONARD 897-7667, 6400, rue Jean-Talon Est (au coin de Langelier)
LAVAL 973-7667, 2200, boul. Le Corbusier (au nord de St-Martin)

2 053 enfants à la porte de la Protection de la jeunesse

Un problème chronique dû à un sous-financement chronique

MARTHA GAGNON

■ À la Protection de la jeunesse, il y a actuellement 2 053 enfants qui attendent d'être évalués ou pris en charge par les services professionnels.

Est-ce normal?

«Non, mais ça va mieux que ça allait», dit Lise Denis, directrice de l'Association des centres de services sociaux du Québec. Selon elle, il ne faut pas dramatiser, même si la situation demeure préoccupante.

Parmi les 2 053 enfants, 1 273 attendent à la porte d'entrée du système d'être évalués, tandis que les 780 autres sont dans une situation temporaire et n'ont pas encore reçu les services professionnels. «Mais on a déjà vu jusqu'à 2 000 et 3 000 enfants en attente

d'évaluation», rappelle Mme Denis.

Le réseau de Protection de la jeunesse a cependant une grosse épine: la région Laurentides-Lanaudière où 432 jeunes attendent d'être évalués, soit le tiers de tous les cas de la province. La semaine dernière seulement, il y avait 89 enfants à évaluer.

«Un problème chronique dû à un sous-financement chronique. Toutes les études le démontrent», explique Mme Denis. Des avocats de cette région viennent de former une association pour sensibiliser la population et les autorités à la situation des jeunes de cette région. En collaboration avec les organismes communautaires, les avocats, une vingtaine, espèrent ainsi recueillir de l'argent pour réaliser des projets.

Selon Mme Renée Dauphinais,

présidente de la Corporation des travailleurs sociaux du Québec, la situation n'est ni pire, ni meilleure. Mais les exacerbations sont plus grandes à certaines endroits.

Par exemple, au Centre des services sociaux de Québec, des agents de la Protection de la jeunesse ont protesté énergiquement ces derniers jours contre une mesure administrative qui les oblige à faire un jour de garde rotatif pour mieux répondre aux demandes.

Les employés affirment qu'ils sont surchargés de travail et qu'ils ont l'impression de travailler dans une usine où la production est au centre des préoccupations.

La directrice de l'Association des CSS ne pense toutefois pas que le malaise s'étende à l'ensemble du réseau de Protection de la jeunesse.

«On ne peut ignorer qu'il y a une pression énorme sur les cadres et les employés, mais on a réalisé des progrès et on peut encore améliorer les choses. Il faut, par exemple, que le jeune reste moins longtemps dans le réseau. On doit s'en occuper plus tôt, intervenir plus rapidement et plus efficacement. On prend en charge des jeunes durant des années, alors que la famille ou d'autres ressources devraient le faire.»

Pour sa part, Claude Bilodeau, directeur de la Protection de la jeunesse au Centre des services sociaux de Montréal, affirme que

le personnel s'est habitué à marcher sur une corde raide.

«Ça ne lâche jamais! Il n'y a pas de répit.»

Au CSSMM, la liste d'attente a considérablement diminué.

«On a cependant plus de ressources qu'au CSS Laurentides-Lanaudière», fait remarquer le directeur. Selon lui, il y a actuellement 70 cas en attente d'évaluation et le délai au service de la prise en charge est de 0 à 3 mois. La semaine dernière, il y avait 180 cas sur la liste d'attente. Des enfants qui avaient été évalués mais dont le sort n'avait pas encore été décidé.

M. Bilodeau et Mme Denis ne s'attendent pas à ce qu'une manne de dollars tombe sur les services sociaux en ces temps difficiles. Ils considèrent toutefois que des efforts de rationalisation ont été accomplis dans tous les centres.

Dans le milieu des affaires sociales, on attend avec impatience les rapports de trois groupes de travail, Bouchard, Jasmin et Harvey, qui devraient donner des orientations et proposer des solutions dans différents domaines.

Il y a d'abord le rapport de Jean Harvey, professeur et chercheur, qui devrait proposer des solutions pour réduire les listes d'attente après avoir identifié les causes et examiné les méthodes de travail.

Quant au comité sur les jeunes, présidé par Camil Bouchard, qui n'a pas encore terminé sa consultation, il doit fournir un rapport qui définira des orientations dans le domaine de la prévention en ce qui regarde la toxicomanie, la violence, l'abandon scolaire, la pauvreté, etc.

Enfin, le groupe de travail du juge Claude Jasmin dont le mandat est d'étudier les problèmes dans le système judiciaire et de proposer des modifications.

Les personnes âgées et les médicaments

Presse Canadienne

■ Un premier ouvrage spécialisé en français, sur la pharmacologie et ce qu'elle implique pour les aînés, vient d'être publié. *Médicaments et personnes âgées* est le fruit de deux ans de travail de Gilles Barbeau, Jean Guimond et Louise Mallet.

Eminent spécialiste en pharmacologie gériatrique, professeur à l'université Laval, M. Barbeau a souligné, hier au lancement du livre (545 pages, 37 chapitres), qu'au moins 15 p.c. cent des hospitalisations, chez les 65 ans et plus, est attribuable à un usage erroné des médicaments, de la surconsommation au simple oubli.

Plusieurs études l'indiquent, la dernière étant une thèse rédigée par Lise Gosselin, de l'hôpital de l'Enfant-Jésus, de Québec, ajoutent-il.

Selon M. Barbeau, «souvent les médecins ne soupçonnent pas assez que tel médicament entraîne une perte d'autonomie chez telle personne. En fait, le problème est double: les professionnels n'écoulent pas assez et les vieux refilent à quelqu'un d'autre la gestion de leur santé».

Au sujet des autres auteurs, Jean Guimond est pharmacien chef à l'hôpital de Mont-Joli, Louise Mallet enseigne à l'université Campbell, en Caroline du Nord.



La Grande-Bretagne
5 fois par semaine

Londres, Manchester,
Glasgow et plusieurs
autres villes
5 fois par semaine*
via Amsterdam avec KLM.

Départs de Mirabel
à 21 h 40.

*Pas de départ les lundis et mercredis.

La ligne de confiance **KLM**

La Fondation de la greffe de moelle osseuse en appelle à la générosité du public

Presse Canadienne

■ La Fondation de la greffe de moelle osseuse du Québec a lancé un nouvel appel au public pour financer ses activités, hier.

La campagne de financement de la Fondation, qui a pris fin lundi, n'a rapporté qu'une somme de 20 000 \$ alors que l'objectif était de 200 000 \$.

Le directeur-général, Christian Savard, a toutefois fait remarquer que le projet d'un demi-million de dollars de la «Maison du greff-

fé», à Montréal, dont les travaux doivent débuter au printemps, n'est pas remis en question.

La Fondation attribue la maigre récolte à la récession et à la grève des postes, qui a retardé l'envoi des formulaires de dons au début de la campagne.



L'Italie
5 fois par semaine

Rome, Milan et plusieurs
autres villes italiennes
5 fois par semaine*
via Amsterdam
avec KLM.

Départs de Mirabel
à 21 h 40.

*Pas de départ les lundis et mercredis.

La ligne de confiance **KLM**

POMPES à CHALEUR

à partir de

1 795 \$

Achetez directement du manufacturier

Livraison gratuite

Garantie de 5 ans du manufacturier

1 800 668-4379

UNE PREMIÈRE À MONTRÉAL

TI-FRÈRE
INSTALLE
VOS STORES
HORIZONTAUX
ET VERTICAUX
GRATUITEMENT*

● Tringles garanties à vie ● Techniciens d'expérience

Le plus grand choix de stores verticaux et horizontaux aux plus bas prix garantis!

ACHETEZ 1 STORE VERTICAL ET OBTENEZ-EN 1 AUTRE GRATUIT*

Achetez-en 2 - Obtenez-en 2 gratuits
Achetez-en 4 - Obtenez-en 4 gratuits
Achetez-en 6 - Obtenez-en 6 gratuits
Achetez-en 8 - Obtenez-en 8 gratuits

Plus vous achetez - Plus vous épargnez

*L'article gratuit doit avoir une valeur égale ou inférieure à l'article acheté, sur marchandise sélectionnée.

● Service d'installation ● Service de livraison

MEILLEURS PRIX SUR MARQUES RECONNUES QUELLE SÉLECTION!

Les marques les plus réputées à meilleurs prix! C'est garanti.

● Levelor ● Holican
● Draco ● Altex
● Hunter Douglas ● S.V.M.

STORES VERTICAUX EN TISSU

Venez vite et épargnez entre 10 et 30 % d'escompte sur stores verticaux en tissu de haute qualité très facile d'entretien.

STORES VERTICAUX ALUMINIUM 3 1/2"

Venez vite et épargnez la récession! Stores Aluminium 3 1/2" 4 couleurs décoratives 75" x 84" Installation non comprise.

STORES VERTICAUX*

Vinyle 3 1/2", 72" x 84"

Quantité limitée 2 par personne

Prix **19.99** ch.

Installation non comprise



par écrit, **PLUS BAS PRIX GARANTIS**

Un nom amusant mais des prix sérieusement GARANTIS!

TI-FRÈRE

6925, rue Jean-Talon est

(entre Langellier et Galeries d'Anjou)

OUVERT : Lun., mar., mer. de 9h à 18h. Jeu., ven. de 9h à 21h. sam. de 9h à 17h.

CRTC

Décision

Canada

Décision 91-736. Communications du Versant Nord (CISM FM) Inc., Montréal (Québec). APPROUVE - Utilisation du système d'exploitation multiplexe de communications secondaires (EMCS). Décision 675-1. Consortium de Télévision Québec Canada, Montréal (Québec). Le Conseil corrige par la présente la décision CRTC 91-675 en remplaçant l'expression «outside Canada» par «elsewhere in Canada». Vous pouvez consulter les documents du CRTC dans la *Gazette du Canada*, Partie I; aux bureaux du CRTC; dans les bibliothèques de référence; et aux bureaux de la titulaire pendant les heures normales d'affaires. Pour obtenir copie de documents publics du CRTC, prière de communiquer avec le CRTC aux adresses ci-après: Ottawa-Hull, (819) 997-2429; Halifax, (902) 426-7997; Montréal, (514) 283-6607; Winnipeg, (204) 983-6306; Vancouver, (604) 666-2111.



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission



L'Allemagne
5 fois par semaine

Francfort, Munich,
Berlin et plusieurs autres
villes allemandes 5 fois
par semaine* via
Amsterdam
avec KLM.

Départs de Mirabel
à 21 h 40.

*Pas de départ les lundis et mercredis.

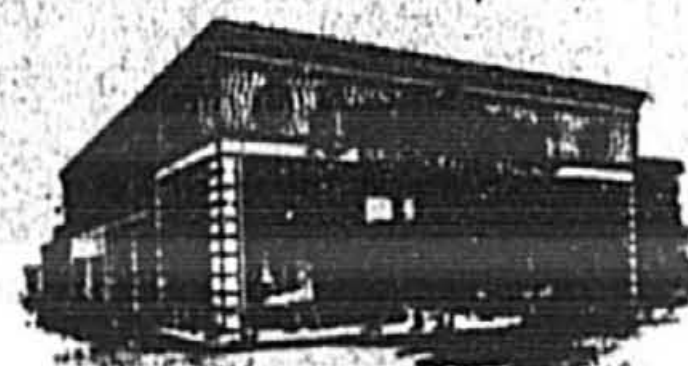
La ligne de confiance **KLM**

LIQUIDATION DE TAPIS INDIENS

NOUS N'AVONS JAMAIS OFFERT DES TAPIS INDIENS À SI BAS PRIX AUPARAVANT!!

QUALITÉ COURANTE	6 x 9	459 \$
	8 x 10	669 \$
	9 x 12	899 \$
	10 x 14	1 199 \$
QUALITÉ SUPÉRIEURE	6 x 9	529 \$
	8 x 10	759 \$
	9 x 12	1 049 \$
	10 x 14	1 399 \$

TPS COMPRISE



H. LALONDE & FRÈRE
LTÉE

4800, av. du Parc, Montréal

271-3555

Le nouveau vol spatial vers Mir: la politique se mêle à la science

Agence France-Presse
MOSCOU

Le nouveau vol spatial habité, qui a débuté hier par le lancement de Baïkonour de «Soyouz TM-13», avec à son bord, le colonel de l'armée de l'air soviétique Alexandre Volkov et deux cosmonautes-chercheurs, le Kazakh Taktar Aboukrov et l'Autrichien Franz Viehboeck, revêt une importance autant politique que scientifique.

Certes, pendant les huit jours de cette «mission internationale», la dixième à bord de la station Mir, la science et la technique seront présentes ne serait-ce qu'avec le programme «Austromir» préparé par les chercheurs autrichiens (16 expériences de médecine et de biologie). Mais ce

vol représente pour la République du Kazakhstan, indépendante depuis peu, et son président Nursultan Nazarbaev, un succès de prestige à plus d'un titre.

C'est la première fois qu'un représentant du Kazakhstan prend le chemin de l'espace alors que depuis 30 ans, c'est d'une base située sur son territoire, Baïkonour, que partent tous les cosmonautes. Une anomalie relevée avec force auprès de Mikhaïl Gorbatchev par le président kazakh qui avait obtenu au début de l'année qu'un de ses compatriotes subisse une formation accélérée à la Cité des Étoiles, près de Moscou. Il est vrai que le candidat et sa «double» — également kazakh — ont été choisis parmi des pilotes d'essai émérites et ingénieurs de l'aéronautique.

Pour l'occasion et pour la première fois trois drapeaux natio-

naux claquaient au vent à Baïkonour: ceux de l'Union soviétique, de l'Autriche et du Kazakhstan.

Le lancement a été aussi l'occasion pour le président kazakh de réunir dans sa capitale Alma Ata, les représentants de douze Républiques de l'Union, pour discuter de l'avenir de la coopération économique entre elles. Tous étaient présents à Baïkonour pour le lancement.

La place qu'entend désormais occuper le Kazakhstan dans les activités spatiales a été particulièrement soulignée, notamment par le premier vice-ministre, M. Evgueny Ejikob-Babakhanov. Ce dernier a déclaré à la veille du lancement, que «ce vol d'un cosmonaute kazakh dans l'espace témoigne du niveau plus élevé atteint par la science nationale et de l'intention de la République d'utiliser au maximum les réalisations de la technique spatiale dans l'intérêt de son économie».

Il a ajouté que «les décrets pris par le président Nazarbaev concernant la création d'une agence spatiale kazakh et le transfert des entreprises se trouvant sur le territoire du Kazakhstan sous juridiction de son gouvernement accéléreront la solution de ces problèmes».

Le programme du cosmonaute kazakh — observation du Kazakhstan — correspond aux grandes lignes du programme spatial national de la République, axé sur la détection des richesses minérales, l'étude des sols, des problèmes écologiques notamment ceux relatifs à la mer d'Aral et des régions bordant la Caspienne, la sélection et la surveillance des cultures, selon M. Amourzak Soultagassine, président de l'Académie des Sciences du Kazakhstan.



Le volontaire Glenn Ramsey asperge une baleine échouée dans l'espoir de tenir le coup jusqu'à la marée haute.

PHOTO AP

Les secouristes continuent de dégager des baleines sur la côte du Massachusetts

Agence France-Presse
BARNSTABLE

Pour la troisième fois en trois jours, des baleines échouées sur les côtes du Massachusetts ont été ramenées vers le large par les sauveteurs.

Une dizaine d'entre elles, qui s'étaient échouées mardi soir, ont pu être ramenées vers le lar-

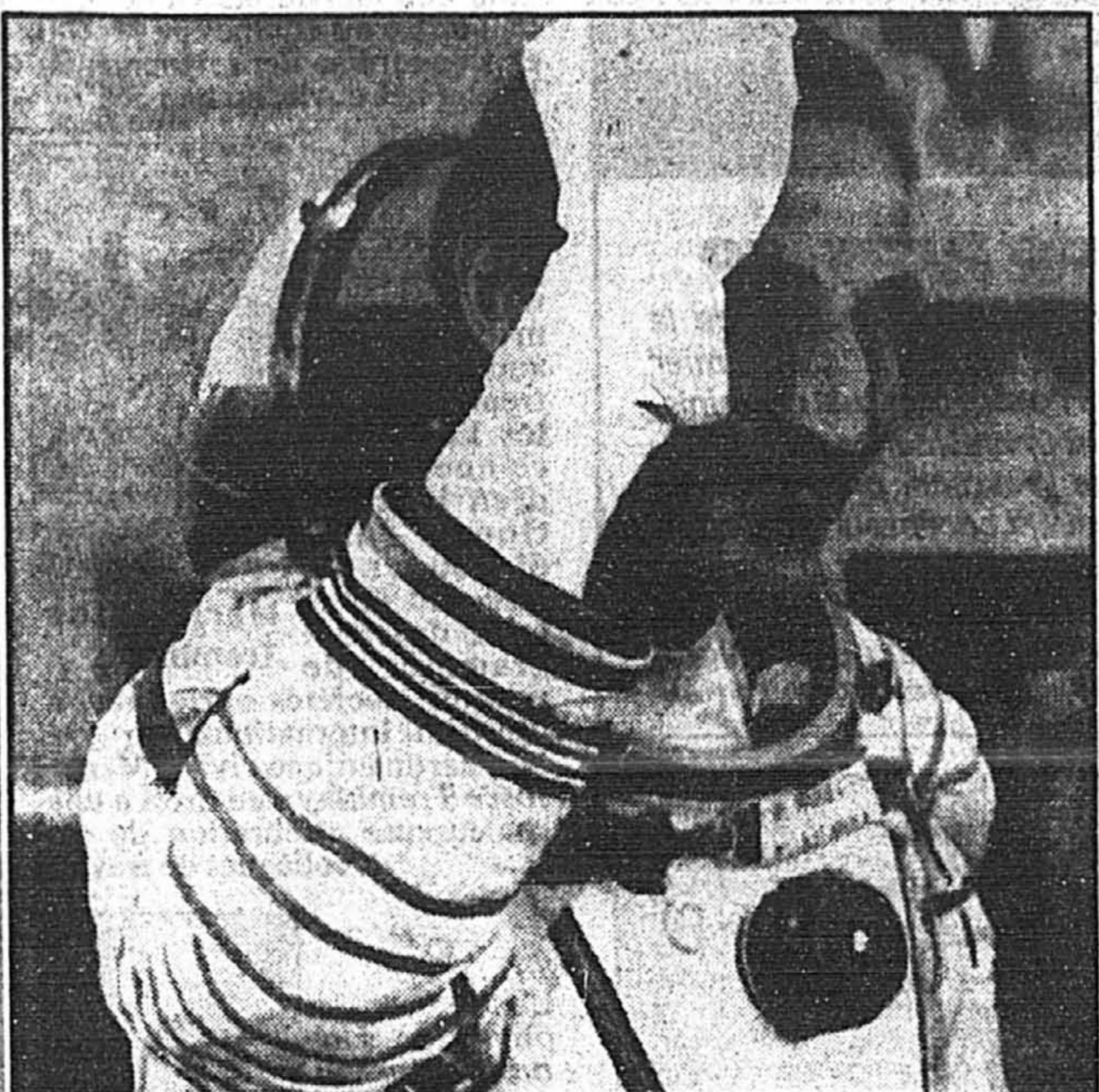
ge hier matin à la faveur de la marée haute. Aucune n'a été blessée.

Ce groupe fait vraisemblablement partie des 12 baleines qui s'étaient également échouées dimanche sur les plages voisines de Truro, puis à nouveau lundi à Dennis, ont indiqué les responsables de l'Aquarium de Nouvelle-Angleterre. Quatre cétacés étaient morts, et une ba-

leine avait dû être achevée pour abréger ses souffrances.

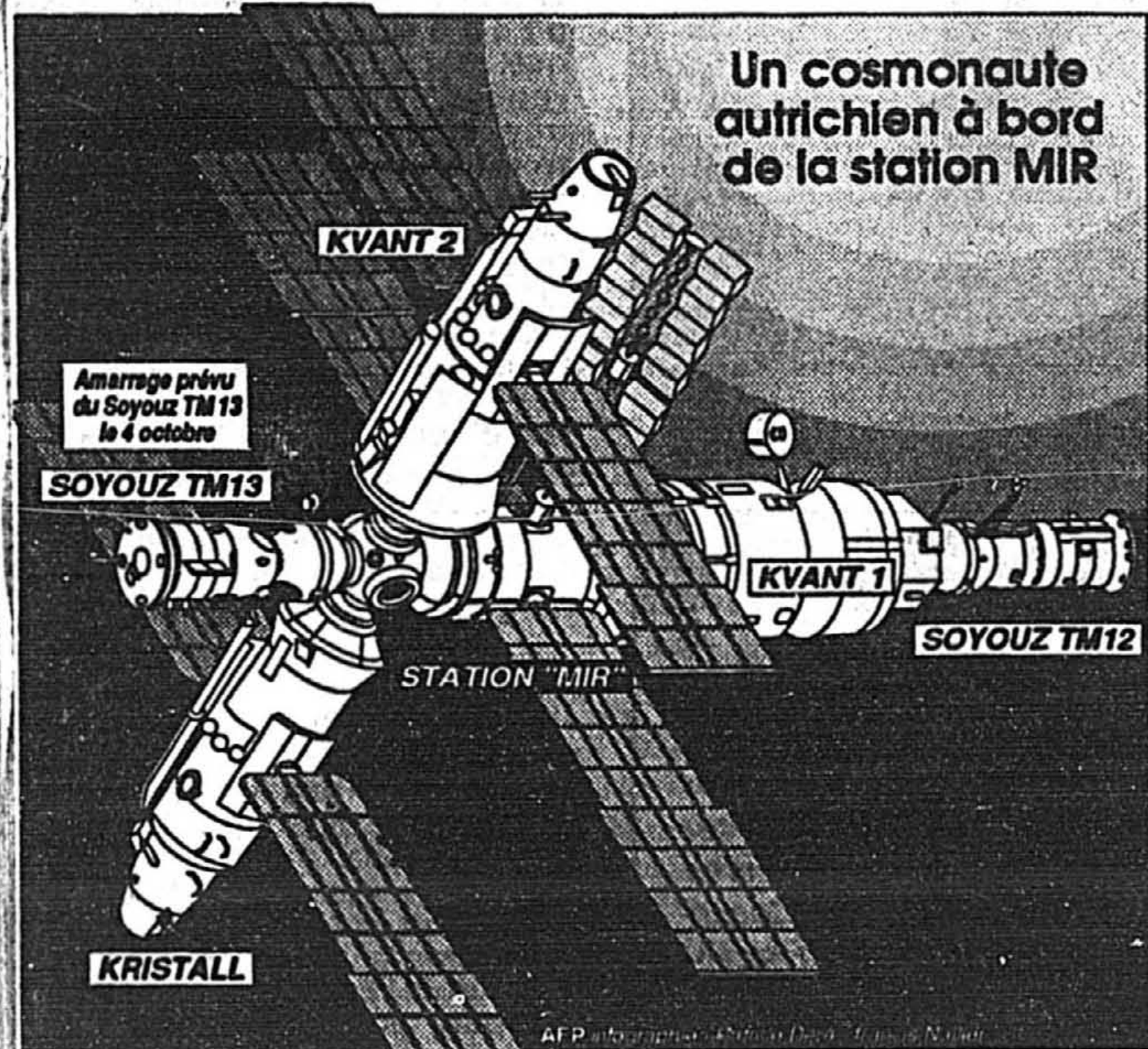
Lorsqu'elles s'échouent, les baleines risquent surtout d'être écrasées par leur propre poids.

Selon les spécialistes, les baleines s'échouent lorsqu'elles sont désorientées par la proximité de plages assez inclinées ou lorsque le chef du groupe est malade.



Le cosmonaute autrichien Franz Viehboeck.

PHOTO AP



Décès de Thomas Duhaime, ex-journaliste de La Presse

GEORGES LAMON

Le journaliste Thomas Duhaime, qui avait pris sa retraite de La Presse le 28 janvier 1983, est décédé des suites d'une pneumonie aiguë, mardi. Il était âgé de 73 ans.

Il avait été hospitalisé vendredi souffrant d'une «grosse grippe» au point qu'on avait dû l'intuber samedi. En l'espace de deux jours et en dépit de sa forte constitution, son état s'était brusquement détérioré.

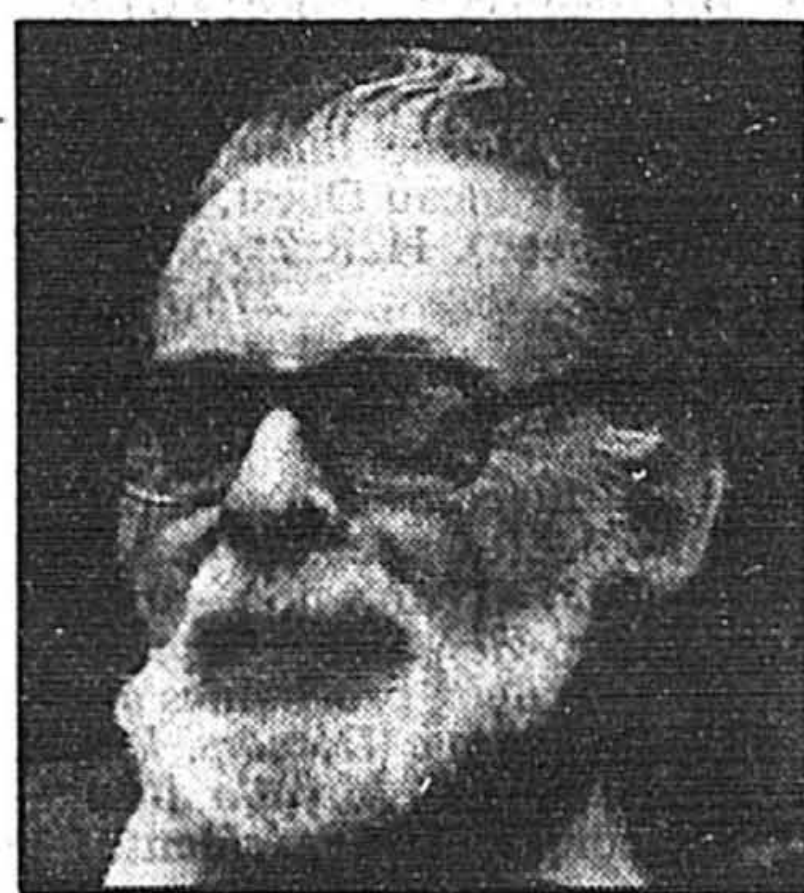
Il laisse dans le deuil sa femme Noëlla, ses filles Renée, Carole et Dominique ainsi que son fils Henri. Un autre fils, Roch, était décédé plus tôt. La Presse offre à sa famille ses plus sincères condoléances.

Originaire de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Thomas Duhaime était entré à La Presse le 26 janvier 1939 comme correspondant.

Après avoir été analyste à la papeterie Price Brothers, il devenait journaliste au Progrès du Saguenay, de Chicoutimi. Puis il occupa divers postes de journaliste et de correspondant à la Voix de l'Est de Granby au bureau de Sherbrooke, au Nouveau Journal, en 1961, et enfin à La Presse à Montréal. Il y fut d'abord maquettiste-journaliste, puis chef de la division de l'information générale avant d'être affecté au pupitre, poste qu'il occupa jusqu'à sa retraite.

Homme très coloré, inséparable de ses célèbres pantoufles, Thomas Duhaime avait son franc-parler et sa tête de pioche... qui lui ont valu quelques tracasseries. Au fil des ans, cet homme tout d'un bloc s'était forgé une réputation de bougon sympathique auprès de ses collègues de travail.

Et pourtant, sous son apparence de ronchon se cachait un homme au grand cœur qui savait



Thomas Duhaime

écouter et conseiller. Comme disait sa fille Carole, «un homme très généreux mais à ses heures». Et surtout un homme qui aimait son métier.

Ceux et celles qui, comme moi, ont oeuvré à ses côtés des années durant peuvent aujourd'hui en témoigner. Même s'il regardait continuellement son journal d'un oeil critique, il n'en demeurait pas moins que La Presse conservait une très grande importance dans son cœur.

D'ailleurs, sa fille ne cache pas que sa plus grande peine avait été de quitter La Presse. «Ses souvenirs des gens avec lesquels il avait travaillé étaient restés continuellement présents comme si c'était hier dans sa mémoire», expliquait-elle.

Selon ses dernières volontés, sa dépouille ne sera pas exposée. Son service funèbre sera célébré samedi à 10 h 30 en l'église Saint-Thomas-de-Villeneuve, à Saint-Hubert, où il habitait. Ses amis pourront alors le voir une dernière fois. Immédiatement après la cérémonie, il sera incinéré et ses cendres enterrées au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Ses parents et amis sont priés de ne pas envoyer de fleurs mais plutôt de faire parvenir des dons à la Société de fibrose kystique.

Le grand balayage!

Il reste encore quelques belles journées d'automne pour amorcer ou encore compléter votre aménagement paysager, et surtout, profiter du solde d'automne de W.H. Perron.

50%

Tous les arbres, arbustes, rosiers, vivaces et conifères sont maintenant réduits de 50% (À l'exemption de nos haies de cèdres).

Oui, 50% de réduction sur tous nos végétaux d'extérieur. Hâtez-vous d'en profiter.

W.H. PERRON

Tous nos végétaux sont protégés par la garantie «Ça pousse» de W.H. Perron.

Laval
2900, boulevard Labelle (Aut. 440, sortie Labelle) 682-9767

Boisbriand
2000, rue Dubois (Aut. 640, sortie 25^e avenue) 435-2182

Boucherville
1451, rue Ampère (Aut. 20, entre les sorties 92 et 95) 449-6473

LUNDI, MARDI, MERCREDI : 9h00 à 18h00
JEUDI, VENDREDI : 9h00 à 21h00
SAMEDI : 9h00 à 17h00
DIMANCHE : 10h00 à 16h30

TÊTES D'AFFICHE

Denis Lavoie



Joyeux anniversaire à **Lauréna (La-montagne) Germain**, qui célèbre aujourd'hui son 105^e anniversaire de naissance. «C'est une charmante dame, coquette, cultivée et très lucide», nous souligne le directeur général du Foyer Rousselot, qui héberge des personnes handicapées visuelles, et où réside la centenaire.

Dans le cadre de l'Année internationale des réfugiés, Amnesty internationale organise une série d'activités, dont une soirée culturelle multi-ethnique, comprenant chants, danses et témoignages, demain, à 20h au Collège Marianopolis, 3800, Côte-des-Neiges, salle 102. Cette soirée est organisée par des réfugiés de la Colombie. Samedi, il y aura projection d'un vidéo réalisé par le journaliste salvadorien **Victor Regalado** et exposition de photos de **Dominic Moricette**, fruit d'un voyage d'étude au Salvador. C'est à l'agora du pavillon Judith-Jasmin de l'UQAM, de 13h à 17h. Finalement, Amnesty internationale lance un concours d'affiche sur le thème des «réfugiés». On a jusqu'au 1^{er} novembre pour participer. Renseignements: Amnesty internationale, section canadienne francophone, 6250, boulevard Monk, Montréal (Québec), H4E 2K3. Tél. 766-9766.



André-Philippe Gagnon

Grâce à l'imitateur **André-Philippe Gagnon**, plus d'une trentaine d'enfants et d'adolescents, physiquement ou intellectuellement limités, pourront profiter d'une thérapie équestre. Cette thérapie pour personnes handicapées a été mise au point en Europe et est prodiguée au Québec depuis peu par la Fondation de thérapie équestre «Les nouveaux écuyers». Grâce au don de quelques centaines de billets pour son spectacle d'hier soir, **André-Philippe Gagnon** a permis à cette Fondation (qui a facilement vendu ces billets) d'accumuler suffisamment de fonds pour réaliser ses objectifs pour cette année. Cette fondation reste quand même ouverte à toutes les contributions du public pour cette oeuvre, qui permet à de jeunes handicapés de participer à une activité sportive «normalisante» et de développer une plus grande confiance en eux. Renseignements: Fondation de thérapie équestre Les nouveaux écuyers, 3575, boulevard Saint-Laurent, bureau 905, Montréal (Québec) H2X 2T7. Tél. (514) 848-0010.

«Santé Québec: son rôle dans les politiques de santé», tel est le thème de la conférence que prononcera **Aline Emond**, démographe, épidémiologue, directrice de Santé Québec, dans le cadre d'une activité du Groupe de recherche sur les aspects sociaux de la prévention. On cherchera à savoir si les enquêtes de santé sont utiles à la prise de décision. Aujourd'hui, à midi, au 2801, Édouard-Montpetit, salle 043. Entrée libre. Renseignements: 343-6111, poste 4275.

La présidente de la Société Japon du Canada, **Alice Bolduc**, a reçu récemment le «prix du ministre des Affaires étrangères du Japon», distinction accordée à moins d'une cinquantaine de personnes cette année, dont seulement deux Canadiens. La re-

mise de cette récompense à une Montréalaise devait constituer l'une des dernières activités chez nous, de **Masahiko Iwasaki**, qui quitte son poste de consul général du Japon à Montréal.



Jocelyn Demers

Jocelyn Demers, chef de service d'hématologie de l'hôpital Sainte-Justine, cofondateur et vice-président de Leucan, le docteur **Jocelyn Demers** vient de recevoir la médaille du Mérite de l'Association des médecins de langue française du Canada. Cet hommage, accompagné d'une bourse de 5000 \$ de la Banque Nationale du Canada, veut souligner la contribution du docteur **Demers** à l'excellence médicale, et honorer son humanisme, son engagement social et son dévouement pour la cause des enfants. Auteur de deux livres pour les jeunes cancéreux, le Dr Demers a découvert sa mission auprès des enfants, quand adolescent, il a travaillé dans un camp d'été pour enfants handicapés. Renseignements: Association des médecins de langue française, 1440, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 210, Montréal (Québec), H3G 2P9. Tél. (514) 866-0506.

Déjeuner-causerie et occasion d'échange d'information sur le cancer, entre gens d'affaires et médecins, le mercredi 9 octobre, à l'hôtel Reine Elizabeth. Organisé par la Fondation québécoise du cancer, ce déjeuner-causerie permettra d'entendre le comédien **Yvon Thiboutot** faire part de sa victoire sur le cancer du poumon. Cette rencontre annuelle est sous la présidence d'honneur d'**Yvan Bussières**, président de Provigo inc. Prix: 60 \$. Renseignements: Fondation québécoise du cancer, au 527-2194.

Présentation de collections, dont les profits serviront à l'humanisation des soins prolongés, activité présentée par l'Association des auxiliaires bénévoles de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont. Les créations canadiennes de **Jean-Claude Poitras**, **Lise Spénard**, **Anne de Shala**, **Nanar**, **Valzère**, **Turbulence**, **Michel Desjardins**, **Arène Carle** et autres, seront au rendez-vous, le 10 octobre, à 20h, à la salle de bal du Château Champlain. Prix: 40 \$. Renseignements: 254-0501 ou 355-4632.

Samedi, présentation d'une pièce de théâtre pour le moins originale. Réalisée par la Fondation canadienne du rein et l'Office des personnes handicapées du Québec, c'est *chouette d'avoir des reins* vise à sensibiliser et informer sur le quotidien de milliers de Québécois souffrant d'une insuffisance rénale et dont la survie dépend d'un rein artificiel. C'est aussi une invitation au don d'organes, seul espoir pour ces personnes d'un retour à une vie normale. La pièce en question sera présentée samedi, à 14h et 20h, à la polyvalente anglaise de Verdun, 6100 boulevard Champlain, à Verdun. Billets: 10 \$, en vente à la porte. Renseignements: 341-5422, Fondation canadienne du rein, succursale du Québec, 6767, Côte-des-Neiges, bureau 305, Montréal (Québec), H3S 2T6.

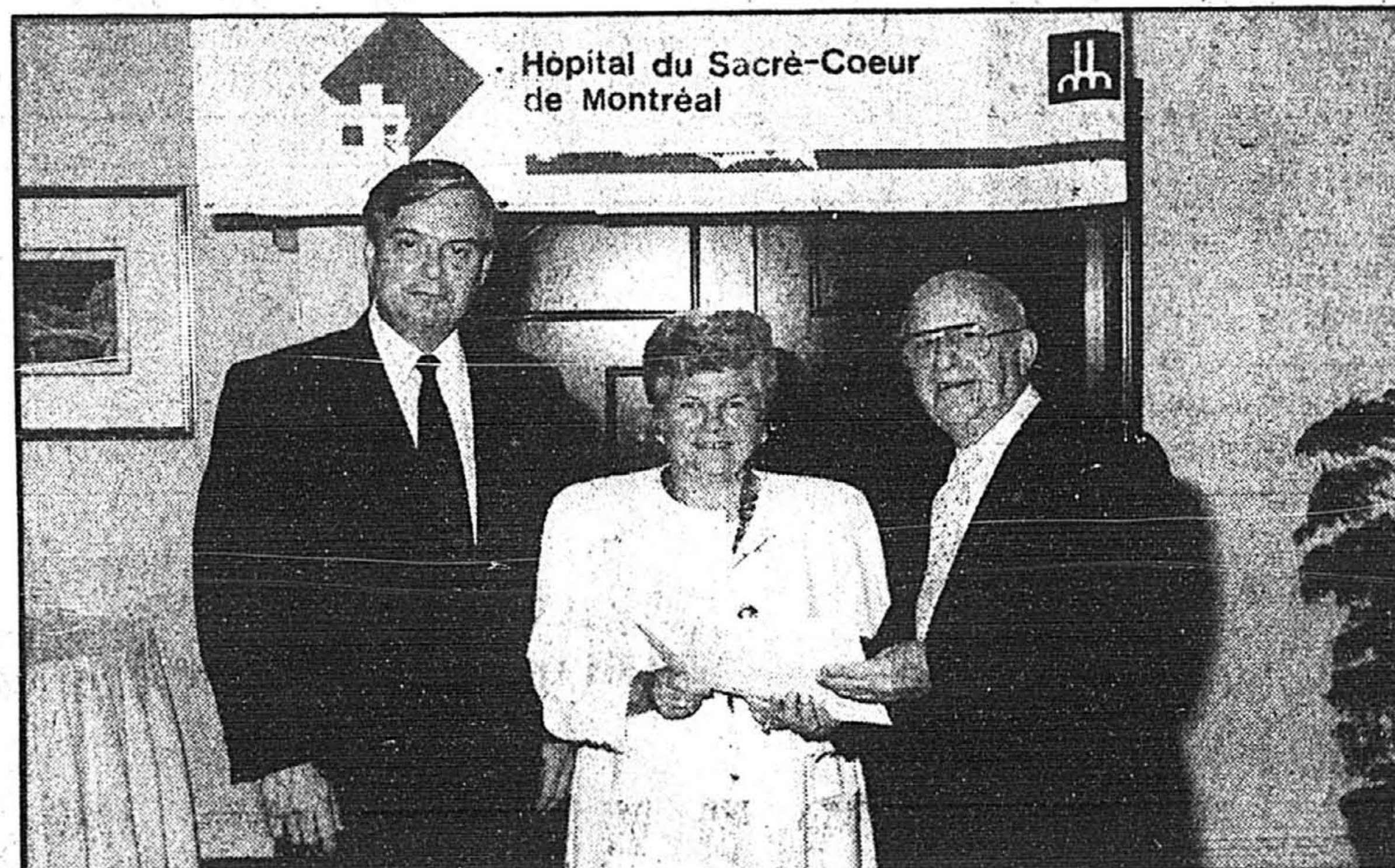
L'ingénieur, généticien et chercheur français **Albert Jacquard**,



La pub pluriethnique, le prix de Provigo

On célébrait, la semaine dernière, en compagnie de deux ministres, les succès de la publicité québécoise en matière de diversité ethnique. Ont participé à la remise du premier «prix d'excellence pour la publicité et la diversité ethnique», dans l'ordre habituel: le ministre des Communications du Québec, **Lawrence Cannon**; **Nicole Dubé**, présidente du Publicité club de Montréal; **Ghyslaine Fallu**, présidente du jury; **Hélène Wavroch**, présidente du Centre de recherche-action sur les relations raciales; **François Sauvé**, concepteur publicitaire chez Cossette communication marketing, créateur de la publicité gagnante; **Jacques Mercier**, responsable du marketing chez Provigo dont le message a remporté la palme; et la ministre **Monique Gagnon-Tremblay**, ministre des Communautés culturelles et de l'immigration du Québec.

PHOTO JEAN-YVES LETOURNEAU, La Presse



Don d'un million à l'hôpital du Sacré-Coeur

L'homme d'affaires **Jacques Corbell** vient de s'ajouter aux quelques mécènes québécois qui ont pu donner au moins un million de dollars à un hôpital montréalais. Grâce à son don d'un million, l'hôpital du Sacré-Coeur a pu dépasser l'objectif de sa campagne de financement, qui se poursuit cependant jusqu'au 30 juin 1992. **Jacques Corbell** (à droite), a remis sa contribution à la présidente de la campagne de financement de l'hôpital du Sacré-Coeur, **Jeannine Guillemin Wood**, accompagnée du président de la Fondation de l'hôpital du Sacré-Coeur, **Jean-Paul Hamel**. Ce don d'un million servira à la construction de deux étages supplémentaires au centre hospitalier qu'occuperont des équipes de chercheurs. Et le riche donateur verra son nom passer à la postérité sur le fronton d'un pavillon de l'hôpital. Les contributeurs les plus actifs à la cause de cet hôpital ont été récemment nommés gouverneurs de la Fondation, honneurs qui sont allés plus particulièrement à la Fondation J.A. De Sève et à la congrégation des Soeurs de la Providence.

parlera des «jeunes ingénieurs au temps du monde fini», lors d'un brunch-conférence organisé par l'Association des diplômés de Polytechnique. L'homme de science et auteur entretiendra son auditoire de la confrontation des limites auxquelles notre monde est arrivé, le dimanche 6 octobre, à 10h30, au salon Régence du Grand Hôtel, 777, rue University. Prix: 25 \$. Renseignements: Association des diplômés de Polytechnique, campus de l'Université de Montréal, C.P. 6079, succursale A, Montréal (Québec), H3C 3A7. Tél. 340-4764.



Pat di Stasio

Prendra la parole, le président de la Fondation, **Pat di Stasio**, compositeur et publicitaire qui a consacré 15 ans au service de la Fondation.

Souper annuel de la Fondation Père Eusèbe Ménard, qui s'intéresse à l'oeuvre des Saints-Apôtres dans le tiers-monde, le dimanche 20 octobre, à la salle de bal de l'hôtel Bonaventure. Prendra la parole, le président de la Fondation, **Pat di Stasio**, compositeur et publicitaire qui a consacré 15 ans au service de la Fondation.

Le titre de sa conférence: «L'important...c'est l'amour». Prix: 40 \$. Renseignements: Fondation Père Eusèbe Ménard, 65, rue de Castelnau Ouest, Montréal (Québec), H2R 2W3. Tél. 274-7645.

Élection du conseil d'administration de Respect de la vie mouvement d'éducation, organisme «pro-vie», qui sera présidé pour les deux prochaines années par: **Jeanne Demers**. Elle sera assistée de: **Majella Bouchard**, comme vice-présidente;

Georges H. Dupuis, secrétaire **Geneviève Milot**, trésorière et: **Denise Hamel**, **War O'Connor**, **Ursula Lafontaine**, **R. Beaugrand-Champagne**, **Edmée Bibeau**, **Pierrette Cantin**, **André Comeau**, **Anita Ferland**, **Georges Francoeur**, **Denise Genest**, **Louis-Marc Morin**, **Eldestine Perreault**, **Roger Simon**, et le juge **Alex Bastien**. Renseignements: Respect de la vie mouvement d'éducation, secrétariat provincial, 1185, rue Saint-Mathieu, Montréal (Québec), H3H 2H6. Tél. 933-8354.

Week-end de retrouvailles pour les anciens de l'Université Concordia et de ces établissements fondateurs, le Collège Loyola et l'Université Sir George William, les 3, 4 et 5 octobre. Le grand rassemblement prévu aura lieu lors du match de football entre les équipes de McGill et Concordia. Renseignements: Leisha LeCouvrie, au 848-3815.

Quittant son poste de directrice des communications auprès des entreprises, pour les Lignes aériennes Canadiennes Internationales, afin d'occuper le poste de directrice des programmes de gestion, sociétés aériennes, à l'Institut international en gestion aéronautique civile, **Marie-Josée Tremblay** a eu droit à une chaleureuse célébration de ses collègues de travail.

L'astro physicien **Hubert Reeves** profitera de son séjour au Québec pour prononcer quelques conférences, dont une série de trois les mardis 8, 15 et 22 octobre aux «Belles soirées» de l'Université de Montréal (19h30, pavillon 3200 Jean-Brillant. Coût: 45 \$. Renseignements: 343-6090). Il sera également invité d'honneur de la Quinzaine des sciences du Collège de Rosemont, où il parlera de la place de la science dans la société, aux étudiants réunis dans l'auditorium du collège, le mercredi 16 octobre.

Création d'un organisme ayant pour but de regrouper les anciens détenus, tout en contribuant à la réinsertion de ceux qui sortent de prison. Les jeunes sans abris pourront également profiter de l'assistance de cet organisme, qui cherche surtout à offrir le gîte et le couvert. Pour réaliser sa mission, la nouvelle association a besoin de généreuses contributions de la population. Renseignements: Association des ex-détenus sans abris de Montréal, 2256, rue de la Visitation, Montréal (Québec), H2L 3C7. Tél. 528-5383.

Les pompiers sont à l'oeuvre pour assister les victimes d'incendie et soutiennent l'oeuvre de la Fondation des grands brûlés du Québec, en vendant un calendrier. On a ainsi pu recueillir plus de 30 000 \$ l'an dernier. Renseignements: Fondation des grands brûlés du Québec, 3875, rue Saint-Urbain, bureau 602, Montréal (Québec), H2W 1V1. Tél. 845-4683.

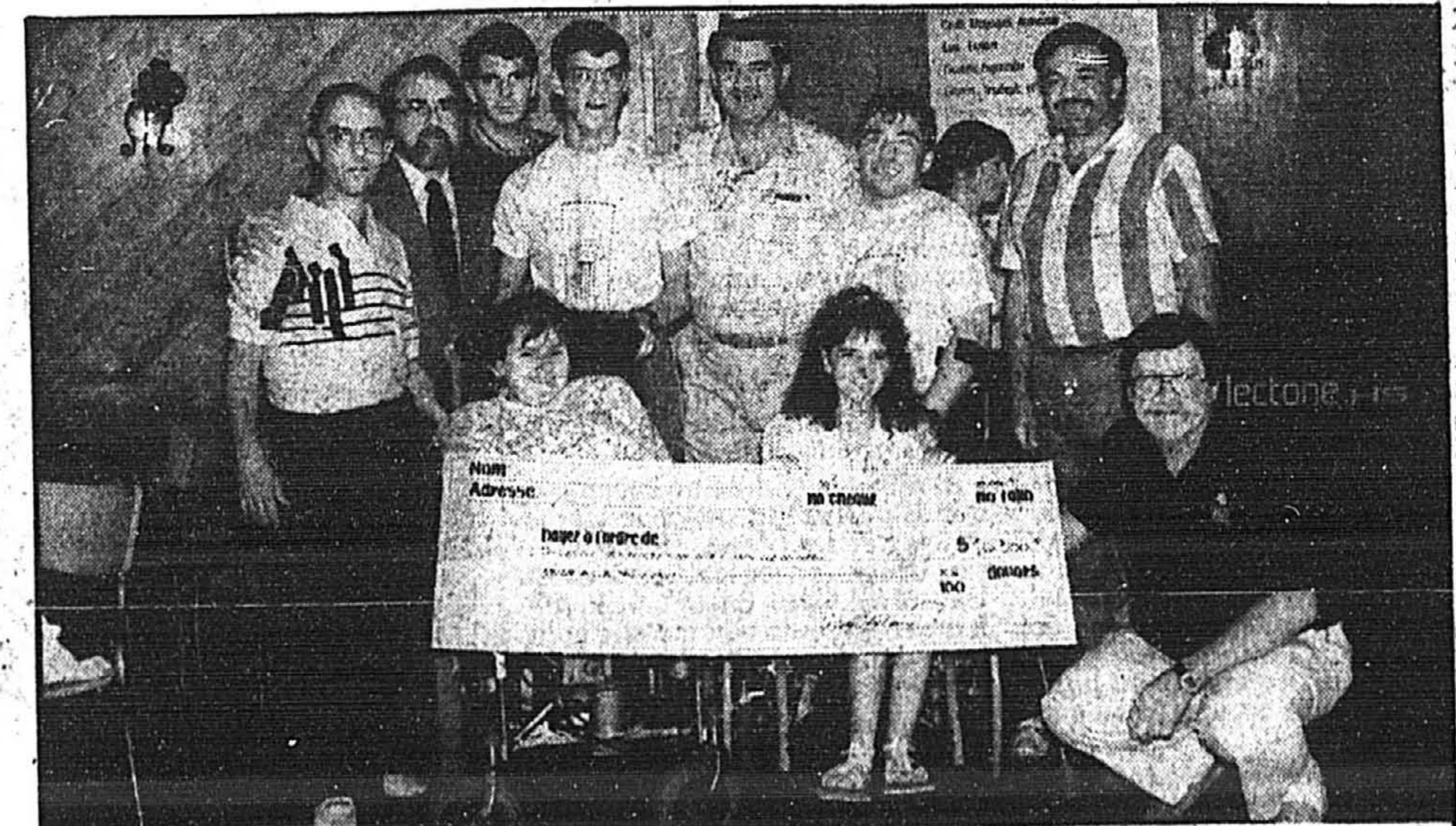
À DIMANCHE



Retraités de La Presse

Cinq employés du service de la distribution de La Presse ont quitté leur emploi pour prendre leur retraite avec le sourire. Les heureux retraités sont, dans l'ordre habituel: **Eugène Bouchard**, **Gérard Brodeur**, **Roger Bacon**, **Jean-Guy Beaudry**, **Jacques Lachapelle**, qui se voient remettre un cadeau par le contremaître **Richard Giguère**. Absent lors de cette petite fête, **Jean-Paul Landry**.

PHOTO PIERRE MCCANN, La Presse



Au profit de 300 élèves handicapés

Les 300 élèves handicapés physiques des écoles **Victor-Doré** et **Joseph-Charbonneau** ont tout lieu de se réjouir. La Fondation de ces écoles a récolté 14 434 \$ lors du tournoi de golf auquel 230 golfeurs se sont inscrits. Le tournoi s'est déroulé au club de golf de Saint-Jean-de-Matha.

Il n'y a eu ni fraude ni vol de matériel à la CECM selon les vérificateurs

PIERRE BELLEFÈRE

■ Les allégations de fraude et de vol portées contre la Commission des écoles catholiques de Montréal sont non fondées. Le système de contrôle des inventaires semble efficace et le personnel est compétent.

Ainsi en conclut le rapport des vérificateurs externes du Groupe Mallette Maheu qui, à la suite des inspections des commissaires Robert Cadotte et Marc-André Ladouceur, membres du Mouvement pour une école ouverte et moderne (MEMO), ont été appelés à procéder à un examen minutieux du surplus d'inventaire du matériel de la CECM, au lendemain de la fermeture de son entrepôt Deslauriers, à Saint-Laurent. Cette marchandise est évaluée à 562 000 \$.

La CECM a décidé, le printemps dernier, de déménager son matériel dans des locaux plus petits et, de ce fait, se voyait obligée de se débarrasser d'un surplus d'inventaire.

Le MEMO a cependant soulevé, en juin, de graves allégations de fraude et de vol, en soutenant que la radiation de cette marchandise aurait pu servir à camoufler un « détournement » de 200 000 \$.

C'est ainsi que le nouveau président de la CECM, Me François Ouimet, a jugé nécessaire de mettre cette marchandise sous scellés, pendant que les experts de Mallette Maheu procédaient aux vérifications qui, comme le confirme le rapport déposé hier soir par Me Ouimet à la séance des commissaires, rejette du revers de la main les accusations du MEMO.

La marchandise excédentaire a été offerte aux écoles à 50

cent de sa valeur, avant l'entrée en scène des vérificateurs, et selon le directeur général par intérim de la CECM, Katif Gazzé, on en a vendu que pour 8000 \$.

Par la suite, il était dans l'intention de la CECM d'offrir cette marchandise à ses employés à 25 p. cent de sa valeur. Mais cette opération a été suspendue, à cause des accusations du MEMO, qui devaient ainsi mener à la mise sous scellés des articles d'inventaire excédentaire.

Après avoir signalé que la vérification externe a coûté 90 000 \$, Me Ouimet a fustigé les représentants du MEMO, leur reprochant, sur un ton amer, de faire de la « politicien », d'avoir déclenché une violente campagne de salissages, au détriment du personnel de la CECM, ainsi que des étudiants et des parents.

« Cessons dès maintenant de faire usage de manœuvres et d'intrigues qui n'ont pas leur place dans cette pièce (la salle des délibérations de la CECM) et qui minent notre crédibilité auprès de la population », a ajouté Me Ouimet, en blâmant le MEMO de vouloir se servir d'un tel « ballon » comme plate-forme électorale.

Finalement, la CECM s'apprête à donner éventuellement à des écoles en milieu défavorisé, ou encore à vendre au grand public, la marchandise excédentaire d'une valeur de 562 000 \$, allant des bâtons de hockey à la gouache, en passant par la cuisine, des instruments de cuisine et des outils de menuiserie.

« La décision, à ce sujet, devrait être prise dans deux semaines », a noté Me Ouimet.

Québec inc. au grand complet rend hommage au syndicaliste Louis Laberge

PAUL ROY

■ C'était avant la grève des fonctionnaires, avant la TPS, avant Meech, avant les sondages à 12 p. cent... Brian Mulroney, jeune avocat patronal, rencontrait fréquemment Louis Laberge, alors président de la FTQ, pour des « séances de négociations intensives » dans des bars de Montréal.

« On travaillait chez Butch Bouchard, à la Casa d'Italia... », a relaté hier soir le premier ministre du Canada, lors de la soirée « Hommage à Louis Laberge », qui réunissait 2500 convives à 200 \$ le couvert au Palais des congrès de Montréal.

« Une clause, une 50, une clause, un cognac, plus on travaillait, plus on devenait joyeux », de poursuivre Brian Mulroney.

« À l'époque (la fin des années 60), il y avait moins de monde qui portait des toasts à notre santé... Ça fait rien : on faisait ça nous-mêmes! »

Cet hommage à Louis Laberge, qui fut durant 27 ans président de la plus grande centrale syndicale québécoise, avait réuni Québec inc. au grand complet hier soir. Des politiciens : Robert Bourassa, Jacques Parizeau, Jean Chrétien, Lucien Bouchard, Jean Doré, Jean-Paul L'Allier (maire de Québec) et toute une brochette de députés et ministres. Des syndicalistes : Fernand Daoust, le nouveau président de la FTQ; Gérard Larose, président de la CSN; Lorraine Pagé, présidente de la CEQ; Shirley Carr, présidente du Congrès du travail du Canada et plusieurs dirigeants de fédérations syndicales. Des gens d'affaires : Michel Gaucher (Steinberg), Marcel Dutil (Canam Manac), Bernard Lemaire (Cascades), Richard Drouin (Hydro-Québec), Jean Campeau (Domtar), Michel Bélanger (Banque nationale)...

La soirée comprenait une partie spectacle avec les Yvon Des-



Brian Mulroney et son épouse Milla, et Robert Bourassa étaient au nombre des 2500 convives réunis hier soir au Palais des congrès de Montréal pour rendre hommage à Louis Laberge. L'ancien président de la FTQ, accompagné de sa femme Lucille, n'a pas manqué de se remémorer le bon vieux temps.

PHOTO DENIS COURVILLE, La Presse

champs, Jean Lapointe, etc.

Précédant Brian Mulroney au micro, Robert Bourassa a décrit le jubilaire comme « celui qui, pendant des décennies a contribué au progrès des travailleurs et de la société québécoise ».

Mais le premier ministre du Québec n'avait pas que des félicitations à adresser à l'ex-syndicaliste. Aussi, a-t-il évoqué avec humour des « détours inédits » dans la carrière de Louis Laberge :

« Au début des années 70, il prononçait des discours sans excès de nuances. Il parlait de 'casser le régime en place'. A donc suivi une période de réflexion in-

tense dans un monastère de style particulier de la banlieue de Québec... »

M. Bourassa faisait évidemment allusion à l'emprisonnement des trois principaux chefs syndicaux québécois — les deux autres étant Marcel Pepin (CSN) et Yvon Charbonneau (CEQ) —, en 1972, à la prison d'Orsainville, lors des négociations entre le gouvernement du Québec et ses fonctionnaires.

Ironie du sort, Brian Mulroney fait face ces jours-ci à une situation quelque peu semblable à celle à laquelle Robert Bourassa avait été confronté à l'époque.

Une trentaine de fonctionnaires fédéraux le lui ont d'ailleurs souligné hier soir en manifestant à l'entrée du Palais des congrès.

« Ils étaient 32, je les ai rencontrés un à un », a répondu Louis Laberge aux journalistes, à son arrivée. « Il y en a même parmi eux qui devaient assister au party... »

M. Laberge a par ailleurs souligné que le fait de s'asseoir à la même table que MM. Bourassa et Mulroney ne signifiait pas qu'il ne puisse y avoir de différends avec eux. « Ceci est une fête. Ma position est bien connue (M. Laberge est souverainiste) et l'an prochain, je serai contre eux. »

Gel des dépenses à la CS Les Écoles sous enquête

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Même si la Sûreté du Québec a terminé son enquête à la Commission scolaire Les Écoles, à Laval, ce n'est pas avant plusieurs semaines que des accusations seront portées, car les policiers n'ont pas encore fini d'examiner tout le matériel saisi lors d'une série de perquisitions.

Pendant que tous les intéressés attendent les décisions du ministère public, le directeur général intérimaire de cette commission scolaire, M. Yvon Thérault, a ordonné un gel des dépenses à tous les responsables de service et à tous les directeurs d'école.

« Il fallait prendre cette décision pour redresser les états financiers de la commission scolaire. À la fin de l'exercice financier de 1989-90, le déficit accumulé était de 900 000 \$ », a précisé M. Thérault.

Depuis son arrivée, il y a bientôt trois semaines, M. Thérault s'affaire à régler les cas les plus urgents, comme celui de l'école Paul-VI, où le toit coule. « Plusieurs écoles du territoire ont été laissées à elles-mêmes. Dans 80 p. cent des commissions scolaires de la région Laval-Lanaudière-Laurentides, il y a des programmes d'entretien préventif. Ici, il n'y en avait pas », a-t-il ajouté.

Plusieurs employés rencontrés ont affirmé que, sous l'ancienne direction générale, les priorités étaient placées aux mauvais endroits. D'autres se demandent encore comment il se fait que le conseil des commissaires ne soit pas intervenu avant que le ministère de l'Éducation n'entre dans le décor, à la demande du syndicat.

À cette dernière interrogation, M. Thérault réplique que, bien avant cette requête, les commissaires avaient demandé à la direction générale de réévaluer sa méthode de travail.

Même si ça ne tourne pas encore rond dans cette commission scolaire, qui dessert la partie est de l'île Jésus, M. Thérault, qui est en poste pour quatre mois, affirme qu'en aucun temps les services pédagogiques n'ont souffert. « De ce côté, soutient-il, tout se déroule normalement et ça va très bien. »

Il croit que tous les postes laissés vacants par les congédiements ou les mises à la retraite seront comblés d'ici le début de novembre. Le premier poste qui sera comblé est celui de directeur des ressources financières. Une centaine de personnes ont répondu à l'offre et une douzaine de candidatures ont été retenues. Le choix des commissaires sera connu bientôt.

Rappelons qu'à la suite du rapport Grou-Daly, le conseil des commissaires a congédié Achille Corbo, André LeSourdier et Pierre Fournier, en plus de mettre à la retraite anticipée Gérard Corbeil et Jean-Charles Perreault.

Maintenant chez Sears

NOUS COUPONS LES PRIX

SUR UNE SÉLECTION DE VÊTEMENTS, ACCESSOIRES MODE ET CHAUSSURES D'AUTOMNE POUR LA FAMILLE.

Offerts en réclame!

RABAIS 25% À 33%

ET VOICI QUELQUES EXEMPLES DE CES OFFRES SPÉCIALES:

33% DE RABAIS Activitisme pour hommes... Une grande sélection de hauts et pantalons en tissu coton molletonné Avec emblèmes des équipes populaires telles Les Hawks, Raiders, Lakers, Blue Jays, Bulls, etc. *Sears ord. 25\$ à 35\$, Ch. 16,99\$ à 23,10\$	12% À 29% CH. Sélection de sacs à main; modèles, couleurs variés. VENEZ TÔT POUR UN MEILLEUR CHOIX! Sears ord. 20\$ à 48\$	25% DE RABAIS Sur une sélection de chaussures pour femmes, Nos 1300-1-3-4-5-6-7-8, Couleurs, pointures variées. Ord. 40\$ à 54\$, Paire 29,99\$ à 39,99\$	13% À 33% CH. Une sélection de bas-culottes "Dim". PROFITEZ-EN! Sears Ord. 33 à 65\$
33% DE RABAIS Une sélection de chaussures pour hommes! Nos 5100-05, 5110-05, 6340. Sears ord. 60\$ à 75\$, Ch. 39,99\$ à 49,99\$	30% DE RABAIS Une sélection de vêtements Carolyn Waldo. Pour filles, tailles 8 à 16. Sears ord. 18,99\$ à 19,99\$, Ch. 12,99\$ à 13,99\$	30% DE RABAIS Activitisme choisis pour garçons, de la collection Brooks™. Tailles 8-16. Nos 6502-72-74-7023 Sears ord. 19,99\$ à 29,99\$, Ch. 13,99\$ à 20,99\$	25% ADDITIONNEL Ce rabais additionnel de 25% s'applique à une sélection de vestes d'hiver style cardigan pour femmes. Modèle en acrylique à prix déjà réduits. (seul marchandise en réduction) Étaient 59,99\$ à 79,99\$, Maintenant 44,99\$ à 59,99\$
30% DE RABAIS Sur vestes pour filles, modèles nos 471-473, dans les tons olive et rose pâle. (Offertes dans la plupart des Magasins) Sears ord. 29,99\$ à 41,99\$	25% DE RABAIS Sur une sélection de pantoufles pour femmes.	25% DE RABAIS Sur une sélection de chaussures d'entraînement pour hommes ou femmes.	30% DE RABAIS Sur vêtements choisis de la collection Fresh Surf pour garçons, en tailles 8 à 16. Nos 3223-74 Sears ord. 21,99\$ à 29,99\$, Ch. 14,99\$ à 19,99\$
33% DE RABAIS Sur une sélection de bottes de pluie pour enfants.	33% DE RABAIS Sélection de chandails, pantalons et blouses pour femmes.	33% DE RABAIS Sélection de manteaux, en maille pour femmes. Tailles, modèles et couleurs variés.	33% DE RABAIS Sélection de manteaux, en maille pour femmes. Tailles, modèles et couleurs variés.



HÂTEZ-VOUS! IL Y A BEAUCOUP D'AUTRES OFFRES SPÉCIALES EN MAGASIN

Offres en vigueur jusqu'à épuisement des stocks

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT • SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA • LA CARTE DE CRÉDIT N° 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA • LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE, DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions "Ord." ou "Étalé" de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, Repentigny: 582-5532, St-Basile: 441-6803, Ste-Marthe-sur-le-Lac: 491-5000, Ville St-Laurent: 335-7770. Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Alma: 662-2222, Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1381, Granby: 375-5770, Rouyn-Noranda: 797-2321, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508, Trois-Rivières: 379-5444. Copyright Canada, 1991, Sears Canada Inc.

Tous les articles, couleurs ou tailles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears

Le Québec se prépare à accueillir davantage d'immigrants égyptiens

Québec songe à ouvrir un bureau au Caire pour faciliter la venue d'immigrants francophones et «francophiles»

JEAN-PIERRE BONHOMME

Le gouvernement du Québec se prépare à ouvrir un bureau gouvernemental au Caire, principalement pour faciliter la venue au Québec d'immigrants francophones et francophiles.

Un délégué du ministère de l'immigration du Québec, M. Jean-Paul Benoit, se trouve du reste actuellement en «mission volante» dans la capitale égyptienne pour évaluer la situation, pour en faire «l'analyse».

Un porte-parole du ministère de l'Immigration a reconnu hier cet-

te possibilité. Le bassin d'immigration de langue française, au Caire, a-t-il dit, est «substantiel».

Le délégué du Québec à Rome, M. Donat Taddeo, a quant à lui évoqué cette possibilité au cours d'une entrevue récente avec *La Presse*. Le choix des immigrants égyptiens dépend actuellement

de la délégation de Rome; celui des Libanais relève d'une mission à Damas.

M. Taddeo a indiqué qu'advenant la création éventuelle d'un tel bureau égyptien, la délégation du Québec à Rome limiterait son intervention aux seuls pays du nord de la Méditerranée, à l'Italie, à la Grèce et à la Turquie notamment.

Les demandes d'immigration du Maghreb (Algérie, Maroc et Tunisie) et d'une bonne part du reste de l'Afrique, elles, sont du ressort de la délégation du Québec à Paris.

La création d'un bureau d'immigration ou d'une pleine délégation du Québec au Caire pourrait

ainsi, a-t-on indiqué, augmenter le nombre des immigrants qui peuvent s'intégrer facilement à la collectivité.

Selon des indications, l'ouverture d'un bureau d'immigration au Caire se trouve parmi les principales recommandations du «rapport Hardy» commandé par le ministre de l'Immigration, Mme Monique Gagnon-Tremblay. Ce document, qui évalue tout le système de choix des immigrants, a été préparé par un fonctionnaire, M. Christian Hardy. Il a été présenté au ministre il y a deux mois environ; il n'a pas encore été rendu public.

Le député de Richelieu à l'Assemblée nationale, M. Albert Kelfa, lui-même d'origine égyptienne, a expliqué à *La Presse* que deux p. cent des 54 millions d'Égyptiens sont de culture française, mais que 10 p. cent d'entre eux, ce qui est considérable, sont «francophiles»: c'est à dire qu'ils «comprennent» le français.

M. Kelfa a expliqué que plusieurs communautés religieuses françaises, dont la Jésuite, formaient encore la jeunesse égyptienne selon la tradition française. Les candidats à l'immigration au Québec sont donc la plupart du temps fortement scolarisés et se fondent dans la société québécoise sans qu'on puisse vraiment les reconnaître. Pas moins de 89 p. cent des quelque 60000 égyptiens, a signalé le député, sont ainsi «intégrés» au Québec et ne sont plus «visibles». Le bassin égyptien est par conséquent «intéressant».

En 1990 la délégation du Québec à Rome a accordé des «certificats de sélection» (l'équivalent d'un visa) à 5060 personnes; celle de Paris: 6430; celle de Hong Kong: 8312.

Il n'a pas été possible de savoir combien d'Égyptiens ont été admis par la délégation de Rome. M. Taddeo a en tout cas souligné que le lot romain ne compte qu'une minorité d'Italiens. Les Italiens n'immigrent pratiquement plus au Québec; le relèvement économique de la péninsule a stoppé l'exode des années 70. Par contre on sait qu'en 1990 le nombre des Libanais admis — qui sont «francophiles» dans des proportions semblables à celles des Égyptiens — s'est élevé à 8363.

Les demandes d'immigration du Maghreb, largement françaises elles aussi, sont traitées par la délégation de Paris. Mais une «antenne administrative» a été déléguée à Rabat (dans l'ambassade du Canada) pour accélérer le traitement des requêtes.

AVENTURE

ELECTRONIQUE

Le futur c'est Aventure.

SANYO

Le compagnon de travail fidèle et portable

TELECOPIEUR

avec TÉLÉPHONE INTÉGRÉ

- * Mémoire de 20 numéros
- * Réception automatique
- * Reproduction en mode fin ou demi-tons
- * Alimenteur automatique 5 feuilles

RABAIS DE

64\$

535\$

Rég.: 599.00

PAPIER THERMAL GRATUIT

SF-75

MONTRÉAL EST

4550 Métropolitain Est
St-Léonard Tél.: 722-4550

RIVE SUD

8100 Boul. Taschereau
Brossard Tél.: 923-8100

RIVE NORD

Centre Décor 440 à Laval
Tél.: 686-3956

MONTRÉAL OUEST

Centre Décor Décarie
Tél.: 733-6900

JOLIETTE

Les Galeries de Joliette
Tél.: 752-1255

SOREL

Les Promenades de Sorel
Tél.: 746-4736

GURDJIEFF

(pour le développement de soi)

Conférence avec M. E. Fanaberia, ancien directeur de l'école de 4e voie Claymont en Virginie-Occidentale. L'école a été fondée par M. John G. Bennett, l'un des professeurs les plus en vue formés par M. Gurdjieff lui-même, et par M. Ouspensky. Cette méthode d'enseignement est offerte à Montréal.

Ce soir le 3 octobre à 19 h 30

3980, rue Saint-Denis (angle Duluth) 369-1300

Le mois de la

DECO

rénovation

Venez tôt pour un meilleur choix!

Prix en vigueur jusqu'au 12 octobre 1991.

ROULEAU DOUBLE DE PAPIER PEINT

- imitation tulle
- choix de couleurs et de modèles

358135X Decorlux

16⁹⁹

reg. 26.99

POIGNÉE "ATHENA"

• laiton luisant et blanc

695001

13⁹⁹

passage reg. 18.99

CÉRAMIQUE À PLANCHER 6" x 6"

• fini noir, rose marbré ou gris marbré

344610X

125

pi. ca.

PORTE FRANÇAISE D'INTÉRIEUR EN PIN CLAIR

- 30" ou 32"
- modèle à 15 vitres claires
- 1 3/8" x 80"
- clair de noeu
- prête à teindre ou peindre

230034X

\$89

AU CHOIX reg. 129.99

PEINTURE

- blanc
- latex mat intérieur pour plafonds (160-112)

765222 SICO

21⁹⁹

DOUCHE EN COIN

- 32" x 32" x 76 1/2"
- portes blanches coulissantes, base et murs inclus
- ouverture par le centre

726793 S Spartan

349⁹⁹

reg. 494.99

ARMOIRES DE CUISINE

VEZ VISITER NOS SALLES DE MONTE dans nos 8 succursales Brico Centre

NOUVEAU

RABAIS DE 10%

avec l'achat de 10 modules et plus installés

LE PRÊT RÉNOVATION

Pendant le mois de la décoration Brico, en collaboration avec la Banque Laurentienne, vous offrez la possibilité d'augmenter la valeur de votre propriété en réduisant vos frais de crédit avec le "prêt-rénovation".

CUTERIE ENVIRON 4% DE RÉDUCTION sur les taux du "prêt-rénovation" de la Banque Laurentienne.

À TAUX PRIVILÉGIÉ DE LA BANQUE LAURENTIENNE

EXEMPLE: un prêt de \$20 000 remboursé sur 36 mois à un taux de 7,9% coûterait \$78,23 par mois.

Informez-vous des conditions auprès du directeur de votre succursale Brico Centre ou à l'une des succursales de la Banque Laurentienne.

Tout ça pour

18 795\$*

Une offre à ne pas manquer!

*Transport, préparation et taxes en sus
Titre décerné par l'Association canadienne des journalistes automobiles **ABC

Legacy championne

- Records mondiaux de vitesse sur parcours de 100 000 km et 50 000 milles
- Gagnante du Rallye d'hiver canadien 1991
- "Meilleure nouvelle berline" en 1990 et "Berline familiale de l'année" en 1991
- Encore meilleure en '92!

Y'a rien de trop beau pour mon bungalow!

Votre incomparable concessionnaire

SUBARU

Qualité japonaise à prix abordable

En collaboration avec:

CKAC73AM
ROCK-DÉTENTE

BANQUE LAURENTIENNE

Montréal-Nord
11401, boul. Pie IX
(près Henri-Bourassa)

Anjou
7200, boul. des Roseraies
(adj. aux Galeries d'Anjou)

Kirkland
3150, boul. St-Charles
(face à Woolco)

Laval
1655, boul. Le Corbusier
(face au Centre Laval)

Longueuil
2665, ch. Chambly
(coin Jacques-Cartier)

Montréal
7240, rue Waverly
(coin Jean-Talon)

Brossard
7400, boul. Taschereau
(Place Portobello)

LaSalle
2199, rue Lapierre
(coin Newman)

Benoît Proulx voulait tout savoir des blessures et souffrances de France Alain et de l'arme utilisée

Presse Canadienne
QUÉBEC

Trois minutes après le coup de feu qui a tué l'étudiante France Alain, un témoin a rencontré, rue Chapdelaine, à Sainte-Foy, un «individu barbu, à la grosse tête bouclée et portant des petites lunettes rondes». Le bout d'un objet dépassait du sac à dos qu'il tente de dissimuler à la vue du témoin Henri Paquet. «Va pas plus loin, c'est pas beau à voir...», lui dit-il.

Cet individu, c'est Benoît Proulx, a déclaré hier dans son exposé de cause le procureur de la Couronne, Me Robert Parrot, à l'ouverture du procès du journaliste de 44 ans, à Québec.

Me Parrot a annoncé que le témoin Henri Paquet viendra raconter aux jurés que le soir du 25 octobre 1982, vers 19h30, il marchait sur le chemin Sainte-Foy quand il a entendu le coup de feu. Il emprunte la rue Mackay et s'apprête à revenir sur Chapdelaine quand il arrive nez à nez avec le «barbu».

Ce soir-là, pourtant, Proulx travaille comme lecteur de nouvelles à la station CHRC. Selon Me Parrot, un journaliste à la pige a trouvé qu'il était «très nerveux et désorienté».

L'accusé, a précisé Me Parrot, a confié à son collègue qu'une jeune fille venait d'être tuée à proximité de la station.

À l'annonceur en devoir, Proulx aurait dit que sa «chum de fille» venait de «se faire tirer», mais qu'il n'en savait pas davantage. Vers 21h, le journaliste de 35 ans à l'époque communique avec le chroniqueur judiciaire de

la station pour lui demander de se servir de ses relations pour en savoir davantage sur l'affaire. Il ajoute qu'il s'inquiète pour son amie qui habite dans le coin.

Vers 23h, Proulx quitte CHRC en compagnie d'un ami pour se rendre à Montmagny. Il mentionne à celui-ci qu'une «espèce de meurtre» s'est produit.

Le lendemain, Proulx revoit le chroniqueur judiciaire Gilles Laberge. L'accusé, toujours selon Me Parrot, confirme qu'il connaît la victime et multiplie les questions, entre autres sur la nature des blessures, les souffrances de France Alain et le type d'arme utilisée. Il demande même à voir le rapport d'autopsie.

Au cours de la preuve qu'il entend faire, Me Parrot a annoncé que d'autres témoins seront appelés à la barre, sans préciser davantage. Déjà, les sept femmes et cinq hommes du jury ont pu entendre cinq.

L'un de ces témoins, Bertrand Alain, le frère de la victime, est venu raconter que sa sœur et Benoît Proulx s'étaient laissés après deux mois de fréquentation à la demande de ce dernier.

Selon Bertrand Alain, la jeune fille a bien accepté la rupture survenue à la fin de septembre ou au début d'octobre 1982.

Selon lui, la jeune fille avait eu le coup de foudre pour l'accusé, mais leur relation n'a pas vraiment été «steady». Le soir, a noté le témoin, elle écoutait CHRC pour entendre la voix du journaliste.

Au début de la session à l'université, il lui arrivait aussi d'emprunter les rues Myrand et Chapdelaine pour rentrer à la maison, à la seule fin de savoir si la voitu-

re de Proulx se trouvait dans le stationnement de CHRC. «On la taquinait d'ailleurs avec ça», a témoigné Bertrand Alain, précisant toutefois qu'elle n'empruntait ce trajet que le jour et en compagnie d'autres personnes.

Le soir, elle rentrait par un autre trajet qui lui évitait de passer par la sombre intersection de Belmont et Chapdelaine, où elle a été abattue. Le soir du meurtre, Bertrand a croisé France dans la rue Belmont, au moment où elle se rendait au dépanneur.

Quelques minutes plus tôt, elle avait aussi croisé Alain Hamelin, un étudiant comme elle en génie électrique à l'université Laval. Les deux jeunes hommes ont jugé la victime dans un état normal.

Peu après, Monique Boulanger et une amie entendent ce qu'elles croient être un retour de flammes produit par une automobile. Elles se trouvent dans la rue Chapdelaine, à six mètres au plus de la rue Myrand. Elles lèvent les yeux et voient effectivement une voiture se déplaçant d'elles rue Chapdelaine, un peu passé Belmont.

Environ trois minutes plus tard, elles parviennent à l'intersection Belmont-Chapdelaine où elles découvrent France Alain. Pendant que Monique Boulanger porte secours à la jeune fille qui gémait faiblement, son amie pénètre dans l'immeuble tout près pour appeler la police.

Cinq minutes plus tard, l'amie et une locataire reviennent. Cinq autres minutes s'écoulent avant que les policiers arrivent.

À aucun moment, a témoigné hier Mme Boulanger, son amie et elle n'ont vu qui que soit sur le trottoir de la rue Chapdelaine, entre Belmont et Mackay.

Le procès se poursuit aujourd'hui.

ARGENT DISPONIBLE

Problèmes de liquidités,
d'expansion?
Compagnies établies seulement.
Finance Rapide Cie Ltée
342-4488

LOCATION

19,95 \$

PAR MOIS

OU ACHAT:

499 \$

INCLUANT:
- BATTERIE
- CHARGEUR AC
- ÉTUIS
- 9 MOIS
- MINIMUM
- ANNULABLE
- SANS FRAIS
- PORTATIF
- MOTOROLA 8000

RCC INC.,
3350, 1re Rue,
bureau 204,
Saint-Hubert J3Y 9Z7
Bur: (514) 676-9919
Ligne Montréal:
(514) 592-5535
Fax: (514) 676-4323

Bell Cellulaire
Centre Cellulaire Plus

3 000 \$ DE SUBVENTION THERMOPOMPE

LES MEILLEURS PRIX À MONTRÉAL

CARRIER
2 TONNES, AUX.
3 995 \$
INSTALLATION COMPLETE



ECONOTECH

*OBTENEZ JUSQU'À 3 000 \$
DE SUBVENTION D'HYDRO-QUÉBEC
AVEC L'INSTALLATION
D'UNE FOURNAISE ET
D'UNE THERMOPOMPE

■ LENNOX
■ CARRIER
■ RHEEM
■ YORK
■ ARMSTRONG
■ MITSUBISHI

POUR DÉTAILS, APPELEZ LE SEUL CENTRE
DE LA THERMOPOMPE OU VOUS OBTENEZ
DES PRIX D'ESCOMpte À MONTRÉAL

TEL: 733-1414

ACHETEZ DIRECTEMENT D'ENTREPÔT L'ÉLEGANCE ANGLAISE

Complète habillée, manteaux sport et pardessus Saville Row, dans la plus pure tradition britannique. Chaque vêtement est confectionné avec soin en ANGLETERRE par des tailleurs anglais, dans les plus belles laines peignées provenant d'ANGLETERRE et d'Europe. Ces tailleurs accordent la plus grande attention aux détails qui vont de la finition main aux pantalons doublés pour un plus grand confort. Le style et la qualité à prix incomparables.

	vous payez
manteaux sport 100 % laine	149 \$
comparé 385 \$	
manteaux sport	
cachemire et laine	169 \$
comparé 530 \$	
complets 100 % laine	250 \$
comparé 625 \$	
complets poly/laine	225 \$
comparé 585 \$	
pardessus 100 % laine	99 \$ - 175 \$
comparé 485 \$	
pardessus enveloppants	275 \$
comparé 485 \$	
dernier cri	
comparé 688 \$	

TPS ET TVQ	SES DANS NOS PRIX	vous payez
Autres importations sélectionnées		
blazers et manteaux sport		99 \$ - 129 \$
comparé 289 \$ - 349 \$		
complets laine et poly/laine		125 \$ - 179 \$
comparé 350 \$ - 485 \$		
complets 100 % laine		199 \$
comparé 550 \$		

Vente d'entrepôt
3410, Côte-Vertu
en face du centre commercial
Place Vertu
514 333-1694
jeudi et vendredi 10 h à 21 h
samedi 10 h à 17 h



Nouveau!

Douglas & Desjardins
Garantie de performance totale



VENTE
5 POUR 1
LA SOLUTION ÉCONOMIQUE

- ✓ 1° le tapis résistache 2799
- ✓ 2° le sous-tapis 4
- ✓ 3° l'installation 350
- ✓ 4° TPS incluse 248
- ✓ 5° TVQ incluse 274

VALEUR TOTALE DE \$4071
SPÉCIAL 5 POUR 1 \$2599 v. car.

ULTRA-VELOURS
TAPIS
Résistant
certifié sup.
\$1799 v. car.
Valeur 27,99 v. car.
ÉPARGNEZ 10% la v. car.

• SAXONY
• BERBER
• GRAFFETI
\$1199
COMMERCIAL \$699
ANTITACHE
BALANCES DE ROULEAUX
ÉPARGNEZ JUSQU'À 70%

ESTIMATION GRATUITE: 336-1234
Douglas & Desjardins
MONTREAL 3856, Côte-Vertu, Ville Saint-Laurent
BROSSARD 1875, Panama, Brossard
LAVAL 420, boul. des Laurentides, Pont-Viau
Heures d'ouverture:
Lun., mar., merc. de 9h à 18h
Jeu. et ven. de 9h à 21h Sam. de 9h à 17h

Les quatre journées les plus importantes de toute votre année...
quatre jours pour prospecter!

LE MONDE DES AFFAIRES®

DU 3 AU 6 OCTOBRE 1991 PLACE BONAVENTURE MONTRÉAL

L'interurbain

Bell

vous invite au

SALON DE LA RELANCE

500 EXPOSANTS
100 CONFÉRENCES

Le Salon de la Relance 1991 est le plus important salon du genre au Canada — spécialement conçu pour les gens d'affaires. Visiteurs ou exposants, toutes les personnes présentes au Salon profitent de ces quatre journées uniques pour venir s'enrichir dans cette gigantesque «boîte à idées» composée de 10 salons thématiques. On y traite de tout, on y rejoint plus de 25 000 gens d'affaires, on y fait des contacts, on y trouve des acheteurs, on s'y positionne: c'est l'outil privilégié du monde des affaires!



Ici, vous trouverez 50 acheteurs de la grande entreprise et du gouvernement qui désirent favoriser les fournisseurs québécois, petits ou grands. Plus de 35 milliards de dollars en contrats de produits et services vous y attendent! Venez garnir votre carnet de commande pour toute l'année... en un seul endroit!



Assistez à des conférences inestimables sur le marketing direct, la promotion et les médias. Venez rencontrer des publicitaires qui vous en donnent pour votre argent... peu importe votre budget et courez la chance de gagner une campagne de publicité de 25 000 \$. Règlement à l'entrée du Salon.



Voici l'occasion de venir choisir votre voiture de l'année en profitant de la concurrence internationale! Des modèles de luxe 1992... des Lexus, des Volvo, BMW et Jaguar européennes... ou une Cadillac nouvelle génération à l'américaine! Venez voir le Salon et assistez au lancement nord-américain de la Volvo 960!

Entrepreneurship FR CRIQ

PLUS 7 AUTRES SALONS THÉMATIQUES

Le Mouvement Desjardins s'intéresse aux essais cliniques d'un produit québécois contre le sida

FRANÇOIS FOREST

La Confédération des caisses populaires Desjardins étudie une demande de subvention qui, si elle est acceptée, associera le Mouvement à un produit naturel contre le sida, le GSPH-1, dont les huiles auraient un effet stimulant sur le système immunitaire qu'attaque le virus.

Ce produit québécois, qui se présente sous la forme d'un sirop, a été mis au point à Tracy dans la région de Sorel par le chercheur Guy Poirier. Il fait présentement l'objet d'études complémentaires (in vitro) dans des laboratoires à Montréal pour répondre à une demande d'autorisation clinique de Santé et Bien-Être Canada.

Son efficacité à titre d'agent

anti-viral a déjà été démontrée en laboratoire et l'une de ses composantes naturelles fait présentement l'objet de recherches par des scientifiques allemands et américains.

Le GSPH-1, dont le degré de toxicité exige des examens de laboratoire, est présentement soumis à des tests de virologie, commandés par la Direction générale de la protection de la Santé à Ottawa.

Selon une information tout à fait digne de foi, le Mouvement Desjardins, à même un budget philanthropique relevant des relations communautaires, accepterait de financer une partie des essais précliniques et cliniques de la formule.

Le vice-président aux relations communautaires chez Desjardins, Pierre Demontigny, n'a pas nié

que le Mouvement soit intéressé à élargir son champ de dons, ni que le sida pouvait en faire partie: «Il serait cependant faux d'écrire que nous nous apprêtons à nous associer à ce produit», a-t-il affirmé. Il a toutefois confirmé qu'une demande en ce sens avait été soumise.

«Nous sommes conscients de la gravité de cette maladie. Nous soutenons plusieurs campagnes dans les hôpitaux, à l'Hôtel-Dieu notamment», a-t-il souligné.

Le Mouvement Desjardins a versé l'an dernier près de 17 millions \$ en dons communautaires.

Cet intérêt soudain pour le médicament «alternatif» GSPH-1, ne serait pas étranger au cautionnement que lui a donné récemment le docteur Richard Morrissey, microbiologiste de l'Hôtel-Dieu de Montréal, à la suite du

dernier congrès international sur le sida tenu à Florence cet été.

Le docteur Morrissey, dans une entrevue à La Presse, déclarait que le GSPH-1 correspondait en tout point au type de produit naturel qui «méritait» d'être testé, en ce qu'il s'avérerait non toxique et actif sur le système immunitaire.

Le chercheur Guy Poirier a refusé de commenter l'information voulant que le Mouvement Desjardins soit intéressé à son produit: «La recherche en laboratoire n'est pas gratuite et toute aide financière sera bienvenue, qu'elle provienne d'ici ou d'ailleurs», a-t-il cependant ajouté.

D'importantes multinationales du médicament, dont Hoechst Canada, ont proposé des contrats d'exclusivité à M. Poirier qui les a, jusqu'à présent refusés.

Santé Canada songe à son tour à retirer le somnifère Halcion du marché

PC, UPI
OTTAWA

Le ministère fédéral de la Santé pourrait modifier sa position concernant le somnifère Halcion, le plus vendu au monde, à la suite de la décision du gouvernement britannique d'interdire la vente de ce médicament.

Le ministère britannique de la Santé a, en effet, ordonné hier le retrait de ce produit du marché en Grande-Bretagne en raison de ses effets psychiatriques secondaires, jugés dangereux. Les comprimés d'Halcion provoqueraient notamment des pertes de mémoire et des crises de dépression.

Mme JoAnne Ford, porte-parole du ministère canadien de la Santé, a indiqué que l'on étudiait la possibilité de retirer ce somnifère du marché au Canada à la suite des études publiées en Grande-Bretagne et aux États-Unis sur ses effets négatifs. Elle a précisé toutefois que le gouvernement canadien attendrait d'avoir des informations plus précises à ce sujet avant de prendre une décision formelle.

Les autorités canadiennes ont par ailleurs pris des mesures pour faire en sorte que les médecins — et les patients — soient au courant des effets secondaires que provoque le somnifère.

En juin dernier, le gouvernement avait demandé au groupe

pharmaceutique américain Upjohn, qui fabrique l'Halcion, de mettre à jour la monographie de cette substance. Cette nouvelle monographie mentionne que les comprimés d'Halcion peuvent provoquer des pertes de mémoire et des malaises.

Lors de l'approbation du somnifère au Canada, le gouvernement avait exigé que le dosage quotidien soit réduit de moitié par rapport à la quantité recommandée.

Lancé il y a 14 ans, l'Halcion est enregistré dans plus de 90 pays et représente 8 pour cent des ventes mondiales de produits pharmaceutiques destinés à la consommation humaine de la société Upjohn. On estime les ventes annuelles de ce somnifère à 250 millions à travers le monde.

Un porte-parole de la compagnie a déclaré que le retrait du produit en Grande-Bretagne n'aurait des effets sérieux sur le chiffre d'affaires d'Upjohn que si d'autres pays suivaient cet exemple. Un million et demi d'ordonnances sont émises chaque année pour ce produit en Grande-Bretagne.

Upjohn a jusqu'au 8 novembre pour en appeler de la décision du gouvernement britannique. La compagnie a demandé à se faire entendre devant le Comité sur la sécurité des médicaments, l'organisme de réglementation des produits pharmaceutiques en Grande-Bretagne.

Prévention du sida: il n'y a pas de programme régional «d'échanges de seringues» à Montréal

Le Conseil de la santé et des services sociaux de Montréal n'a pas de programme régional «d'échanges de seringues», programme qui permettrait à un toxicomane d'échanger une seringue usagée pour une trousses avec seringue neuve et javelisant adapté.

Ce programme fait à l'heure actuelle l'objet d'un consensus sur la Rive-sud de Montréal, dans la Montérégie où six hôpitaux sur neuf institutions importantes souscrivent au principe de l'échange d'aiguilles propres.

«C'est dommage mais c'est ainsi. C'est une triste réalité que l'on ne trouve pas de programme adapté à Montréal», a simplement reconnu Laureanne Collin, porte-parole du Conseil de la Santé.

Cela dit, Cactus-Montréal semble répondre à de multiples besoins, surtout depuis que l'unité mobile est en fonction dans les quartiers à risque de Montréal, permettant l'échange de seringues mais aussi d'informations sur la réhabilitation.

Pour ceux qui l'ignorent, Cactus-Montréal permet à près d'un millier de toxicomanes par semaine de se procurer des seringues propres et d'échanger sur les méthodes de désintoxication.

La majorité des programmes issus des Départements de santé communautaires font beaucoup état officiellement de prévention, sans pour autant garantir des lieux de rencontres où de tels échanges sont permis. Le DSC de Maisonneuve-Rosemont invoque la prévention comme première méthode de prévention du sida, mais aussi de d'autres maladies

transmises par l'échange de seringues (hépatite B, notamment). C'est le programme PIC-Atouts d'intervention auprès des toxicomanes. Un local anonyme est ainsi disponible dans Hochelaga-Maisonneuve. «Nous avons des programmes d'intervention sur la rue et nous tentons présentement d'associer les pharmaciens du quartier à notre engagement. Peuvent-ils (et sont-ils disposés) à vendre de seringues sans ordonnance», se demande le docteur Christine Collin, responsable du DSC Maisonneuve-Rosemont.

Le docteur Réjean Thomas, chevalier de la prévention du VIH, attaché au DSC Charles-Lemoyne en Montérégie vient de proposer une association des DSC de la région qui permettrait une plus grande accessibilité à du «matériel propre». Six hôpitaux ont accepté d'y participer. Les centres hospitaliers de Sorel et Valleyfield sont cependant hésitants. «Je viens de participer à une émission de télévision où un sondage démontre que 40 p. cent des répondants (simples citoyens) acceptent le fait que le ré-

seau de santé distribue des seringues.» Le médecin ajoute: «Il faut lutter contre des mentalités qui veulent qu'en accordant une aide semblable aux toxicomanes on encourage la prolifération de seringues dans les rues. Il y a des piqueries à Outremont, à St-Lambert sur la rive-sud.»

Le docteur Thomas espère uniformiser d'ici janvier prochain son réseau de distribution de seringues en Montérégie pour éviter la transmission: «Ça prend un effort des CLSC, des organismes communautaires et une conscientisation du corps médical.»

De plus en plus de jeunes Américains séropositifs

d'après AP et PC
CHICAGO

Les chercheurs sont surpris et alarmés par la forte augmentation du nombre de séropositifs parmi les adolescents américains défavorisés ces 12 ou 24 derniers mois, comme le montrent deux études, l'une effectuée à l'échelle nationale et l'autre dans la région de Washington, présentées lors d'une réunion de l'American Association for Microbiology.

«Ce que nous craignons s'est révélé», a souligné le Dr Lawrence D'Angelo de l'Hôpital pour enfants de Washington. La situation «dans la région de Washington est vraisemblablement un signe précurseur de ce qui va se passer dans d'autres régions».

Le Dr D'Angelo et ses collègues ont testé des échantillons sanguins choisis anonymement parmi 11 000 adolescents soignés aux urgences de l'hôpital. En 1987, 0,4 pour cent étaient contaminés. Le pourcentage atteint maintenant 1,3.

Le médecin estime que ces jeunes, en majorité pauvres et noirs, sont contaminés principalement par voie hétérosexuelle.

Dans le cadre de l'autre étude, le Dr George Conway, du Centre de prévention des maladies (CDC) d'Atlanta, a analysé des tests de dépistage conduits sur 169 000 personnes embauchées dans le cadre du «Job Corps». Ce programme de formation vise les jeunes, pauvres et sous-employés, parmi lesquels beaucoup ont abandonné leurs études. Ils sont âgés de 16 à 21 ans et proviennent des 50 États américains.

En 1988, 0,21 pour cent de femmes et 0,36 pour cent d'hommes étaient séropositifs. En 1990, le taux chez les femmes a doublé, atteignant 0,41 pour cent tandis que celui des hommes baissait à 0,27 pour cent. «C'est surprenant et préoccupant», a souligné le Dr Conway à propos du taux constant parmi la population féminine.

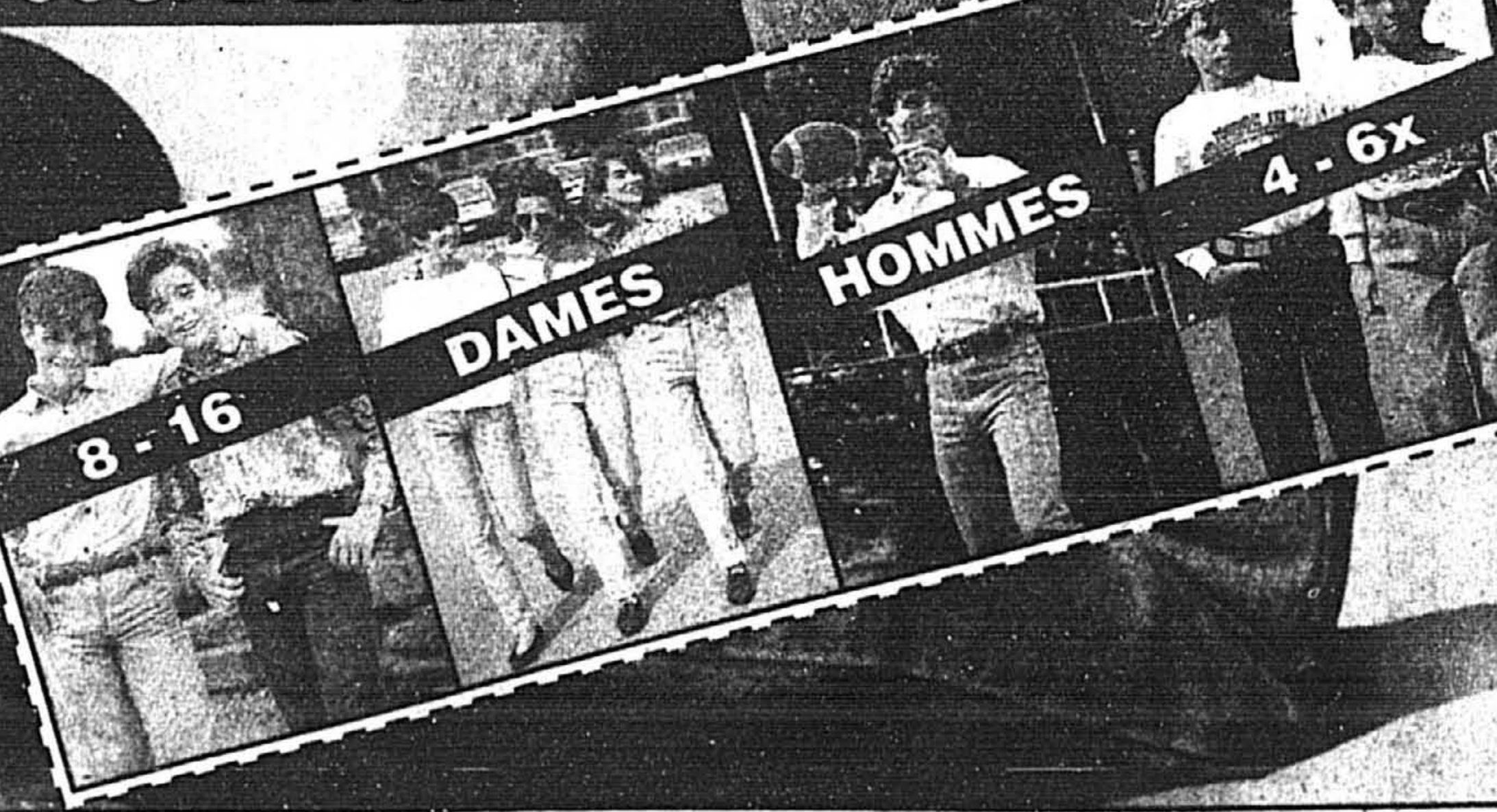
Chez les Noires âgées de 21 ans, le taux est de 10 fois supérieure à celui des Blanches.

LES MAGASINS
LES MEILLEURS PRIX LES MEILLEURES GARANTIES

SUPER IMBATTABLE!



COUPE ÉTUDIANTE



Levi's®

LA COUPE ÉTUDIANTE POUR LUI:
UN ATOUT MODE D'ADOLESCENT!

18⁹⁷
Griffe orange

Des prix jamais vus!
Griffe orange (729). En
tailles 26-30, bleu ou
noir. Venez chez M!

LEVI'S: DU PLAISIR EN GRAND! 8-16.

15⁹⁷
Griffe orange
Ord. 21,99

29⁹⁷
Griffe rouge
Ord. 39,99

Griffe orange, disponibles en noir ou lavés à la pierre.
Parfait pour eux, pour aller à l'école ou au jeu!
Griffe rouge, pas disponibles dans tous les magasins.

POUR LES GARÇONS ET LES FILLES! 4-6X.

14⁹⁷
Griffe orange
Ord. 19,99

Jeans Levi's pour jeunes.
Tailles 4-6X pour elle et
lui. Disponibles en bleu et
en noir. Un super achat!

CONFORTABLE DANS VOS LEVI'S!
POUR HOMMES.

18⁴⁷
Griffe orange
Ord. 24,99

34⁹⁷
Griffe rouge
Ord. 54,99

Jean pour hommes (619) lavage régulier, tailles 30-42, 18,47. Lavé à la pierre (619) griffe orange, 24,97.

LA BEAUTÉ SE PORTE EN LEVI'S!
POUR FEMMES.

29⁹⁷
(816)
(631)

39⁹⁷
(531)

Griffe orange (816) 8-18, 29,97, Griffe orange (631) 26-36, 39,97, Griffe rouge (531) 24-32 44,97. Quels prix!
(531, 631: non disponibles dans tous les magasins).

Economiser, c'est magasiner chez



RÉGION DE
MONTREAL
Jean-Talon Est,
725-2418
Place Versailles,
351-3200
Place Alexis Nihon
931-3861
Carrefour Laval
688-6350.

Centre commercial
Pont-Viau, 669-1791
Galerie des
Sources, 683-3200
Galerie Lachine,
637-4481
Place LaSalle,
365-5213

Châteauguay,
691-3750
Place Longueuil,
679-6190
Promenades
St-Bruno, 653-1555
Mail Champlain,
465-4650

QUÉBEC
Galerie
Charlesbourg,
626-7341
Place Ste-Foy,
653-2891

TROIS-RIVIÈRES
Centre commercial
Les Rivières,
379-1524

SOREL
Soul. Fiset,
742-4521
SHERBROOKE
Place Edw. J. Bédard,
569-9755

HULL
Galerie de Hull,
770-8234
OTTAWA
Bayshore Shopping
Center, 829-9191